

FAO



NIGER



# Cadre de Programmation Pays

## CPP Niger 2013-2016



Juin 2013

NIGER

The designations employed and the presentation of material in this information product do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) concerning the legal or development status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. The mention of specific companies or products of manufacturers, whether or not these have been patented, does not imply that these have been endorsed or recommended by FAO in preference to others of a similar nature that are not mentioned.

The views expressed in this information product are those of the author(s) and do not necessarily reflect the views or policies of FAO.

© FAO, 2013

FAO encourages the use, reproduction and dissemination of material in this information product. Except where otherwise indicated, material may be copied, downloaded and printed for private study, research and teaching purposes, or for use in non-commercial products or services, provided that appropriate acknowledgement of FAO as the source and copyright holder is given and that FAO's endorsement of users' views, products or services is not implied in any way.

All requests for translation and adaptation rights and for resale and other commercial use rights should be made via [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request) or addressed to [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

FAO information products are available on the FAO website ([www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)) and can be purchased through [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org).

## TABLE DES MATIÈRES

Sigles et abréviations.....	5
RESUME EXECUTIF CPP DU NIGER (2013–2016).....	6
Introduction .....	10
1. ANALYSE DE LA SITUATION .....	12
<b>1.1. Contexte général</b> .....	12
<b>1.2. Analyse du secteur agricole et rural</b> .....	13
1.3. Les orientations stratégiques du secteur agricole au Niger .....	16
<b>1.1. Parties prenantes</b> .....	19
2. AVANTAGES COMPARATIFS ET DOMAINES PRIORITAIRES DE LA FAO AU NIGER .....	21
<b>2.1. Cartographie des partenaires techniques et financiers</b> .....	21
<b>2.2. Analyse des activités de la FAO</b> .....	24
<b>2.3. Avantages Comparatifs</b> .....	28
<b>2.4. Domaines Prioritaires du CPP-Niger 2013-2016</b> .....	30
3. Matrice des résultats DU CPP.....	32
<b>4.1. Priorités, effets et produits du CPP</b> .....	32
<b>Priorité 1 : Renforcement de la résilience des populations vulnérables à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle</b> .....	32
<b>Priorité 2 -Accroissement, diversification et valorisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques</b> .....	35
<b>Priorité 3: Renforcement des capacités des institutions du secteur rural</b> .....	37
<b>4.2. Coût et plan de financement</b> .....	38
4. DISPOSITIF DE MISE EN OEUVRE ET DE SUIVI ET EVALUATION.....	39
<b>4.1. Mécanismes de mise en œuvre</b> .....	39
<b>4.2. Mécanismes de suivi et évaluation</b> .....	40
<b>4.3. Plan d’action du CPP</b> .....	41

5.	STRATEGIE DE MOBILISATION DE RESSOURCES .....	41
6.	Annexes .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
	<b>Annexe 1 : Alignement des domaines prioritaires ET Matrice des Priorités .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
	<b>Annexe 2 : Matrice des Résultats .....</b>	<b>45</b>
	<b>Annexe 3 : Coût détaillé du CPP .....</b>	<b>54</b>
	<b>Annexe 4 : Portefeuille de Projets en cours d'exécution à intégrer au CPP 2013-2016 .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
	<b>Annexe 5 : Plan d'action de Mobilisation des ressources .....</b>	<b>57</b>
	<b>Annexe 6 : Cadre stratégique de la FAO .....</b>	<b>59</b>
	<b>Annexe 7: Comité d'élaboration et de suivi de la mise en œuvre du CPP .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
	<b>Annexe 8 : Programme d'Investissements Prioritaires de l'initiative 3N .....</b>	<b>60</b>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

3N	Les Nigériens Nourrissent les Nigériens
BI	Boutique d’Intrants
BAB	Banques Aliments de bétail
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CEP	Champs-école-paysan ou pastoral
CPP	Cadre de Programmation Pays
DNPGCCA,	Dispositif National de prévention et de Gestion des catastrophes et des Crises Alimentaires
ECOWAP	Politique Agricole de la CEDEAO
GAR	gestion axée sur les résultats
GIPD	La gestion intégrée de la production et des déprédateurs
HEA	l’analyse de l’économie des ménages
HC3N	Haut Commissariat à l’Initiative 3N
IARBIC	Projet d’Intensification de l’Agriculture par le Renforcement des Boutiques d’Intrants Coopératives
NMTPF	Plan d’Action à Moyen Terme 2010-2013
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OP	Organisations Paysannes
PAC	Programme d’Action Communautaire
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAU/UEMOA.	Politique Agricole de l’UEMOA
PDDAA/UA	Programme Détaillé de Développement Agricole en Afrique (Union Africaine)
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PI-3N	Plan d’Investissement de l’initiative 3N
PIP -3N	Programme d’investissement prioritaire des 3N
PNIA	Programme National d’Investissement Agricole
PNN	Politique Nationale de la Nutrition
PNPS	Politique Nationale de Protection Sociale
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PNP	Politique Nationale de Population
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRIA	Programme Régional d’Investissement Agricole
PSSA	Programme Spécial de Sécurité Alimentaire
PRSA	Programme régional de sécurité alimentaire
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
RECA	Réseau des chambre des d’Agriculture
REACH	Renewed effort against Child Hunger
RGAC	Recensement Général de l’Agriculture et du Cheptel
SAP	Système d’alerte précoce
SDDCI	Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
SDR	Stratégie de Développement Rural
SDRP	Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté
SNSAN	stratégie nationale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle
SUN	Scaling Up Nutrition.
TCP	Programme de coopération technique
UE	Union Européenne
UBT	Unité de bétail Tropical
UNDAF	Plan cadre des Nations Unies pour l’aide au Développement





## RESUME EXECUTIF

La coopération entre la FAO et le Gouvernement du Niger a commencé avec l'accession du pays à l'indépendance. Elle s'est renforcée avec l'installation officielle d'une Représentation à Niamey dès 1978. Le cadre de coopération s'est amélioré avec l'adoption par la FAO de nouveaux objectifs stratégiques et d'une approche de gestion axée sur les résultats.

En application des directives données par le Siège, la Représentation au Niger s'est dotée d'un Cadre des Priorités Nationales à moyen Terme 2010-2013 (NMTPF) intégré dans le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement 2009-2013 (UNDAF) et aligné sur la Stratégie de Développement Rural (SDR) adoptée en 2003 et la Stratégie de Croissance accélérée et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) 2008-2012. L'exécution du NMTPF a permis à la FAO d'apporter une contribution significative à la prise en charge des ménages vulnérables ayant perdu toute capacité productive, à travers l'appui en facteurs de production, le développement de la petite irrigation, la mise en place de filets sociaux. Les interventions de la FAO ont permis d'accroître la disponibilité et la diversité des produits alimentaires pour les ménages vulnérables ciblés.

Depuis avril 2011, le contexte politique du Niger a évolué avec l'avènement de la 7<sup>ème</sup> République et de nouvelles autorités nationales. Aussi, de nouvelles orientations de développement et de lutte contre la faim sont définies, avec l'adoption du Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015, la stratégie et le Plan d'Investissement de l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens ».

Pendant la même période, le système des Nations Unies au Niger a procédé à l'évaluation de l'UNDAF 2009-2013 et décidé de la préparation d'un nouvel UNDAF 2014-2018.

Parallèlement, la FAO a décidé de se doter d'un nouveau Cadre de Programmation Pays (CPP). En septembre 2012, tenant compte du contexte, la Représentation de la FAO et le Gouvernement du Niger ont établi une feuille de route pour l'élaboration du CPP 2013-2016 dont l'ancrage est le Haut Commissaire à l'Initiative 3N (HC3N). Dans le processus de la formulation du CPP, la FAO a entrepris l'évaluation du NMTPF 2010-2013 afin de capitaliser les acquis et de tirer les leçons.

Les 20 et 21 décembre 2012, toutes les parties prenantes (Gouvernement, FAO, PTF, Organisations Paysannes, ONG et Secteur privé) se sont retrouvées en atelier national pour convenir d'une chaîne de résultats précisant les domaines prioritaires, les effets et les produits escomptés ainsi que les indicateurs de performance et d'impact du CPP. Les références du CPP sont au niveau national le PDES (2012-2015), le Plan d'investissement de l'Initiative 3N (PI-3N) et l'UNDAF.

Les domaines prioritaires du CPP 2013-2016 qui prennent en compte également les objectifs stratégiques et les résultats organisationnels de la FAO au niveau sous régional, régional et global, sont les suivants :

**a) Priorité 1 : Renforcement de la résilience des populations**

### **vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle**

Les populations nigériennes sont confrontées à des risques multiples (sécheresse, inondation, invasion acridienne, épizootie, inondation, feux de brousse, etc.) dont les effets se traduisent souvent par la perte de leurs moyens de subsistance, la dégradation accrue des ressources naturelles et l'aggravation de la sous-alimentation et de la malnutrition, notamment chez les femmes et les enfants. Pour éviter et minimiser les effets de ces risques, le CPP entend faire du renforcement de la résilience des populations vulnérables, un des domaines prioritaires de ses actions. Il s'agira, d'appuyer les populations à préserver durablement les ressources naturelles et leurs moyens de subsistance, à anticiper les risques et à surmonter les crises alimentaires et nutritionnelles.

### **b) Priorité 2 : Accroissement, diversification et valorisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques.**

L'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation des produits forestiers sont la principale source d'emplois et de revenus pour la très grande majorité de la population. Aussi, la réduction durable de la pauvreté et de la faim au Niger dépendra obligatoirement des progrès réalisés dans le secteur agricole. Les expériences de la FAO et d'autres partenaires montrent qu'il est possible d'améliorer durablement les conditions de vie et l'état nutritionnel des ménages vulnérables à travers la modernisation et la diversification des systèmes de production et la création de valeur ajoutée au niveau des exploitants. Aussi, pour la période 2013-2016, la FAO se propose de consolider et étendre

l'utilisation des bonnes pratiques capitalisées et d'autres innovations à une échelle permettant d'accroître significativement les productions et les revenus des agriculteurs, pasteurs, pêcheurs et autres utilisateurs des ressources forestières.

### **c) Priorité 3 : Création d'un environnement politique et institutionnel favorable au développement agricole, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.**

L'amélioration de la résilience des populations au changement climatique et autres aléas agro-climatiques ou socioéconomiques, la transformation des systèmes de production et la création de valeur ajoutée au niveau des exploitants impliquent un effort continu de mobilisation des ressources, un environnement législatif approprié et des institutions publiques et privées ayant les capacités requises pour la mise en œuvre des programmes et le dialogue politique. Pour cela, la FAO entend accompagner le HC3N et les Ministères techniques concernés pour la création d'un environnement politique et institutionnel favorable à la mise en œuvre de l'initiative 3N.

Le montant global prévisionnel pour la mise en œuvre du CPP 2013 – 2016 de la FAO au Niger est de 49 591 800 USD, dont 8 982 000 USD sont acquis et 40 609 800 USD étant la contribution à rechercher auprès des différents partenaires.

Le CPP est un outil de pilotage stratégique de la coopération FAO-Gouvernement qui vise l'harmonisation des actions ainsi que l'efficacité et l'efficience dans les



interventions. Il représente le cadre de l'appui indispensable que la FAO entend mobiliser pour accompagner les efforts du Gouvernement dans les trois domaines prioritaires ci-dessus.

En signant le présent CPP 2013 – 2016, la FAO et le Gouvernement s'engagent à

**Pour le Gouvernement du Niger**

Le Ministre d'Etat, Ministre du Plan,  
de l'Aménagement du Territoire et  
du Développement Communautaire

**S.E.M. Amadou Boubacar Cisse**

œuvrer à la mise en œuvre des actions retenues, en concertation et en synergie avec tous les groupes d'acteurs du développement rural, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger, sous le leadership du Gouvernement.

**Pour l'Organisation des Nations Unies pour  
l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)**

Le Représentant au Niger

**M. Amadou Ouattara**

## INTRODUCTION

Depuis l'accord de siège de décembre 1977 et l'ouverture de ses bureaux en 1978, la Représentation de la FAO au Niger a accompagné sans discontinuité le Gouvernement dans ses efforts de développement rural et de lutte contre l'insécurité alimentaire. Cela explique la bonne crédibilité dont elle jouit aussi bien de la part des acteurs nationaux que des partenaires techniques et financiers intervenant dans le pays.

Au cours des années 80 et 90, le programme de la FAO au Niger était très important en nombre de projets financés à la fois par le programme de coopération technique (TCP), par le PNUD et les coopérations bilatérales et multilatérales. De 1995 à 2010, la FAO a fortement contribué à la mise en œuvre de projets d'appui à la sécurité alimentaire et développement agricole durables (PSSA, PNSA, IARBIC, etc.). A ces efforts, il faut ajouter les appuis à la restructuration et au renforcement des capacités des Organisations de Producteurs (Projet Intrants) et le soutien au Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel (RGAC).

Depuis 2005, face aux crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes au Niger, la FAO apporte aux ménages vulnérables des soutiens substantiels pour les aider à surmonter lesdites crises, à rétablir leurs capacités de résilience et à renforcer leurs moyens de subsistance. A partir de 2007, les interventions d'urgence et de réhabilitation de la FAO occupent le plus grand volume financier de son programme couvrant

traditionnellement toutes les régions du Niger.

Afin d'apporter des réponses plus appropriées aux questions de sécurité alimentaire et de lutte contre la faim, un nouveau cadre stratégique sur dix (10) ans a été adopté suite à, l'évaluation externe indépendante réalisée en 2006. A cet effet, onze (11) objectifs stratégiques et deux (2) objectifs fonctionnels sont identifiés et autour desquels s'articulent toutes les activités de la FAO (Annexe 1). Le modèle de gestion axée sur les résultats (GAR) est adopté comme approche dans l'évaluation des performances de la FAO dans ses résultats.

C'est dans ce contexte que la Représentation de la FAO au Niger s'est dotée en 2010 d'un Cadre des Priorités Nationales à Moyen Terme 2010-2013 (NMTPF) basé sur les priorités nationales découlant de la SDRP (2009-2015) et du Plan d'Action de la SDR (2006-2015). Ce plan est orienté vers la sécurisation des conditions de production et de vie des ménages en se focalisant sur la prévention des risques agricoles, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et la gestion durable des ressources naturelles.

A partir de 2011, le NMTPF est remplacé par le Cadre de Programmation Pays (CPP) qui s'appuie sur les principes de la Gestion Axée sur les Résultats et l'obligation redditionnelle conformes aux engagements pris par la FAO.

Le processus d'élaboration du CPP comme document copropriété de la FAO et du Niger s'est déroulé selon les étapes suivantes :

- les concertations préliminaires entre la FAO, le HC3N et les Ministères sectoriels pertinents;

- l'adoption de l'arrêté n° 04/HC3N du 6 novembre 2012 portant création, attributions, composition<sup>1</sup> et fonctionnement du Comité d'élaboration et de suivi de la mise en œuvre du CPP (voir annexe 2) ;

- l'organisation de l'atelier de lancement de l'élaboration du CPP les 20 et 21 décembre 2012 ayant regroupé l'ensemble des représentants des structures identifiées dans l'arrêté sus mentionné ;

- la validation au cours de l'atelier de la note conceptuelle, des domaines d'intervention prioritaires de la FAO au Niger et de la feuille de route ;

- la mise en place du groupe de travail chargé de rédiger la première version du document CPP.

Pour le court terme, ce Programme Pays de la FAO au Niger intègre des réponses sur les conséquences des crises alimentaire et nutritionnelle. A moyen terme, il propose des réponses structurelles de renforcement de la résilience des nigériens et des nigériennes face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et la pauvreté.

Dans le cadre de ce CPP, l'appui que la FAO apporte au Niger contribue à la réalisation d'objectifs nationaux stratégiques et de développement des capacités, convenus entre le Gouvernement, les Autorités locales, les Organisations des Producteurs (OP), les Organisations de la Société Civile, le Secteur

Privé et les Partenaires Techniques et Financiers. Les priorités du CPP sont conformes au mandat de la FAO tel que stipulé dans ses objectifs stratégiques globaux susmentionnés, à ses priorités régionales et sous-régionales ainsi qu'aux priorités convenues par l'Équipe Pays des Nations Unies et le Gouvernement dans le cadre de l'UNDAF.

Pour le Niger, les références du CPP sont principalement : le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2012-2015) et le Plan d'Investissement de la Stratégie de l'Initiative 3N (PI-3N 2012-2015). Avec la même échelle temporelle que le PDES et le PI-3N, le CPP a pris en compte à la fois les avantages comparatifs de la FAO et les stratégies sectorielles telles que la Politique Nationale de Population (PNP), la Politique Nationale de la Nutrition (PNN), la Politique Nationale Genre (PNG), la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS), etc. Le présent CPP s'inscrit aussi dans le plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au développement (UNDAF 2009 – 2013 et les orientations du prochain UNDAF 2014-2018), avec le genre comme un axe transversal de toutes les activités de la FAO.

En tant que support de plaidoyer centré sur la sécurité alimentaire, la nutrition, le secteur agricole et rural, le CPP est conçu pour renforcer la cohérence, la coordination, la synergie d'action, le suivi-évaluation et la capitalisation des interventions de la FAO.

Le CPP 2013–2016 de la FAO au Niger est structuré en six (6) parties qui sont : l'analyse du contexte de développement du secteur agricole et rural du Niger ; les avantages comparatifs et domaines

---

<sup>1</sup> Structures Gouvernementales, les organisations des producteurs, les organisations féminines, les organisations des jeunes, les organisations non Gouvernementales nationales, les structures de formation et de recherche, le secteur privé, les autres partenaires techniques et financiers

prioritaires de la FAO au Niger ; la programmation axée sur les résultats ; le dispositif de mise en œuvre et de suivi-évaluation ; la stratégie de mobilisation des ressources ; les annexes.

## 1. ANALYSE DE LA SITUATION

### 1.1. CONTEXTE GENERAL

Situé au sud du Sahara et au cœur du Sahel Ouest Africain, le Niger s'étend sur 1 267 000 Km<sup>2</sup> avec 300 000 km<sup>2</sup> de zone agricole, 240 000 km<sup>2</sup> de zone pastorale et 727 000 km<sup>2</sup> de zone désertique.

En 2012, la population nigérienne est estimée à 16 274 738 habitants dont près de 50,05% de femmes (soit 8 145 088) et 49,2 % de jeunes de moins de 15 ans. Cette population qui a l'un des taux de croissance les plus élevés au monde (3,3% par an), est inégalement répartie sur le territoire national. Ainsi, près de 80% vit en milieu rural contre 20% en milieu urbain avec une forte concentration dans la capitale, Niamey, qui abrite 40% de la population urbaine du pays (INS, 2010). Avec plus de 75% de la population qui occupe un quart du territoire, ceci provoque ainsi des déséquilibres profonds qui accélèrent la dégradation des terres et de l'environnement. Les migrations touchent 65,58% des actifs agricoles (15 ans et plus).

Malgré des efforts remarquables, le Niger reste parmi le groupe de pays ayant un très faible niveau de développement. En 2011,

avec un Indice de développement Humain (IDH) de 0,295, le Niger a été classé au 186<sup>ème</sup> rang sur 187 pays. L'indice d'inégalité de genre (IIG) de la même année était de 0,724 classant le Niger au 144<sup>ème</sup> rang sur 187 pays. L'IIG reflète les désavantages pour les femmes par rapport aux hommes dans trois dimensions: la santé génésique, l'autonomisation et la participation dans le marché du travail.

L'économie du Niger reste dominée par le secteur primaire. La structure du PIB (2011) indique un poids respectif de 43,1% pour le secteur primaire, 16% pour le secondaire et 40,9% pour le tertiaire. L'agriculture et l'élevage ont contribué au PIB respectivement à hauteur de 26,4% et de 11,7% en 2011. Les industries extractives n'ont pesé pour leur part qu'à hauteur de 5,3%<sup>2</sup>.

Les secteurs de productions agro-sylvo-pastorales représentent la principale source d'activité économique du pays. Ils occupent plus de 80% de la population active. De 2007 à 2009, la contribution de ces secteurs à l'économie nationale est estimée en moyenne à 42,8% du PIB dont près de 25% pour le sous-secteur de l'agriculture, 12% pour l'élevage et près de 4,5% pour les forêts et pêche. Sur la période 2006-2010, les valeurs ajoutées de ces sous-secteurs ont respectivement progressé en moyenne de 9,5%, de 2,1% et de 6,3%.

Ces secteurs connaissent cependant une forte dépendance vis-à-vis des facteurs climatiques, ce qui limite la croissance et la

---

<sup>2</sup> Source PDES 2012-2015

durabilité de leur contribution à l'économie nationale sous la pression d'un doublement de la population, d'une augmentation de l'urbanisation et d'un taux très élevé d'analphabétisme<sup>3</sup> de la population<sup>4</sup>.

## 1.2. ANALYSE DU SECTEUR AGRICOLE ET RURAL

⇒ *Les ressources*

Le climat du Niger est caractérisé par trois saisons : pluvieuse (juin-septembre), sèche froide (octobre-février) et sèche chaude (mars-mai) ; avec des sécheresses et des inondations de plus en plus fréquentes liées aux phénomènes de changements climatiques.

En dépit de son aridité, le Niger dispose de potentialités agro-écologiques importantes. Sur les 15 millions d'hectares de terres cultivables, la moitié environ reste en friche. Le potentiel hydraulique estimé à 33.65 km<sup>3</sup>/an, dont 31.15 km<sup>3</sup> d'eau de surface et 2.5 km<sup>3</sup> d'eau souterraine reste encore peu exploité. Seul 1% des ressources en eau de surface et 20% de l'écoulement souterrain sont utilisés. Sur les 270 000 ha - 330 000 ha de terres irrigables, environ les deux tiers ne sont pas encore mis en valeur.

<sup>3</sup> Le niveau d'éducation est globalement faible pour les adultes. En effet, 71 % des adultes nigériens (dont 82,9 % de femmes) sont analphabètes (ENBC III 2007/2008).

<sup>4</sup> Entre 1988 et 2010, la population du Niger a pratiquement doublé, passant de 7 256 626 à 15 203 822 habitants (INS, 2010). En 2012, celle-ci serait de 16 274 738 habitants dont près de 50,05% de femmes (soit 8 145 088) et 49,2 % de jeunes de moins de 15 ans. La population est inégalement répartie sur le territoire national. Près de 79,6% de la population, soit 12.099.000 personnes vivent en milieu rural contre 20,4% en milieu urbain avec une forte concentration dans la capitale, Niamey, qui abrite presque 40% de la population urbaine du pays (INS, 2010).

L'espace pâturable est estimé à 62 millions d'ha. Le Niger compte environ 35 millions de têtes de bétail (toutes espèces confondues) d'une valeur de près de 2000 milliards de FCFA. L'on distingue trois grands systèmes d'élevage : un système sédentaire en zone agricole et regroupant les deux tiers (66%) du cheptel, un élevage nomadisant (estimé à 18%) et en cours en zone subdésertique à désertique et un élevage transhumant drainant 16%.

Le domaine forestier est constitué de steppes à Acacia dans les zones sahéliennes sablonneuse, des fourrés à *Combretacées* sur les cuirasses latéritiques, de forêts claires et de parcs agro-forestiers. Les ressources forestières sont mal connues. Mais certaines études font état d'une réduction de plus de moitié du domaine forestier depuis l'indépendance en conséquence de la progression du front agricole et de la dégradation des terres. Pour la majorité des ménages, les ressources forestières sont la principale source d'énergie et elles jouent un rôle non négligeable dans le renforcement de la résilience des ménages pauvres aux chocs agro-climatiques, socioéconomiques et d'une manière générale à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le potentiel halieutique reste modeste avec trois zones de pêche totalisant un potentiel hydrique de 400 000 ha (fleuve et affluents, lac Tchad et mares et retenues d'eau). La production a été en 2003 estimée 55 900 t dont 12 231 t exportés essentiellement vers le Nigéria. Cependant, le sous-secteur pêche à de la peine à décoller et à répondre aux attentes à la fois des ménages ruraux que de l'économie nationale. Il est soumis à rude

épreuve par les sécheresses récurrentes, la désertification, l'érosion hydrique et éolienne, la pauvreté des sols, l'insuffisance des intrants et équipements agricoles et la faible capacité des institutions du secteur.

⇒ *Les contraintes du secteur*

Malgré les ressources disponibles, le Niger enregistre régulièrement des crises alimentaires qui traduisent des déficits de production, notamment au niveau des produits alimentaires de base.

Les déficits céréaliers périodiques, le régime alimentaire déséquilibré des ménages et la forte malnutrition des enfants (surtout de moins de 5 ans) font que le Niger est dans une situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle permanente ponctuées de crises alimentaires aiguës et de plus en plus fréquentes, qui limitent les capacités des ménages à satisfaire les autres besoins sociaux et de l'Etat à investir plus dans l'amélioration du cadre de vie des nigériens. Au cours des dix dernières années, le Niger a enregistré au moins une année sur deux des situations alimentaires critiques qui ont touché une large proportion de la population. La crise alimentaire de 2009-2010 a touché près de 47,7% de la population et celle de 2011-2012 environ 17%.

Même dans les années de production favorable comme celle de 2010, il est estimé qu'entre 11% et 25% des nigériens sont en insécurité alimentaire et nutritionnelle du fait que les productions agropastorales ne peuvent couvrir les besoins alimentaires que sur une portion de l'année.

Les raisons de la contreperformance générale constatée au niveau du secteur

agricole sont diverses. Chaque sous-secteur connaît un certain nombre de contraintes dont les principales sont ci-dessous décrites :

✓ **Par rapport aux cultures pluviales,**

les pratiques culturelles paysannes ont un faible niveau d'intensification. La taille moyenne des exploitations en agriculture pluviale est de 5 ha pour environ 6 actifs agricoles. Les rendements obtenus sont faibles et très fluctuants autour de 400 kg/ha pour le mil, 300 kg/ha pour le sorgho et moins de 200kg/ha pour le niébé. La réduction des jachères et l'extension des terres de culture par le défrichage de terres marginales favorisent le développement de l'érosion hydrique et éolienne et ne permettent plus d'assurer la génération naturelle de la fertilité des sols. On estime que moins de 4% des superficies sous culture pluviale reçoivent de l'engrais (en deçà de la moyenne CEDEAO qui est de 9 kg/ha). Les producteurs et productrices en particulier font face à de grandes difficultés d'accès à la terre et aux intrants. Les cultures sont confrontées aux attaques acridiennes (insectes floricoles, oiseaux granivores et chenilles mineuses des épis de mil etc.). Chaque année, 200 000 hectares de cultures en moyenne sont traités contre les ravageurs.

✓ **Par rapport aux cultures irriguées,**

elles sont généralement pratiquées sur de trop petites superficies. Les périmètres irrigués ont par exemple été conçus pour des parcelles de 0,25 à 0,5 ha par famille. L'exiguïté des parcelles rend l'exploitation non viable au plan économique. Le mauvais fonctionnement de la gestion collective de l'eau et les difficultés d'entretien des ouvrages hypothèquent la productivité et



donc la pérennité de ces systèmes. Les oignons et l'ail sont les principaux produits exportés.

✓ **Par rapport à l'élevage**, en 2010 les statistiques nationales donnaient un effectif du cheptel estimé à 37,9 millions de têtes, répartis comme suit : Bovins 9,8 millions, Ovins 10,9 millions, Caprins 13,6 millions, Camelins 1,7 millions, Asins 1,6 millions et Equins 242 milles. Cependant, le système d'exploitation repose essentiellement sur les parcours naturels, principale source pour l'alimentation du bétail qui reste malheureusement tributaire de la pluviométrie. Le problème d'alimentation en eau du cheptel se pose avec acuité, en raison du faible maillage et de l'insuffisance des points d'eau, des difficultés d'exhaure dans les zones où le niveau de captage des aquifères est trop profond (plus de 60 m), de l'abaissement des nappes phréatiques et de la faible prise en charge de l'entretien des ouvrages réalisés. La baisse progressive de la valeur nutritive des pâturages en saison sèche entraîne des carences alimentaires. Il en découle de faibles performances, notamment des rendements carcasse moyens de 62 kg largement en dessous de la moyenne de 120 Kg et une production laitière insignifiante. L'augmentation du cheptel, notamment en zone agricole, conduit progressivement à des contraintes d'accès au fourrage qui sont souvent à l'origine de conflits meurtriers entre éleveurs et agriculteurs. La santé animale est un sujet de préoccupation, malgré l'amorce de la privatisation de la profession vétérinaire.

✓ **Par rapport à la pêche et**

**l'aquaculture**, la pratique dominante dépend en grande partie des conditions hydrologiques (crue, inondation) et de l'équilibre des écosystèmes. Le Niger compte environ 400 000 ha de plans d'eau où les activités de piscicoles sont possibles. La production est estimée à 50 000 t/an. La filière fait vivre en moyenne plus de 50 000 personnes composées de pêcheurs, transformateurs, mareyeurs et d'intermédiaires. La faible prise en compte de la pêche dans les documents de stratégies nationales et l'absence de prise en compte de l'aquaculture et des pêcheries amplifiées dans le code de la pêche ont contribué à rendre précaire les conditions de vie des communautés de pêcheurs; ce qui accroît la pression sur la ressource.

✓ Par rapport au secteur forestier, la pratique d'exploitation, notamment du bois-énergie reste minière. Les prélèvements annuels pour les besoins domestiques sont loin d'être compensés par les plantations artificielles et les pratiques agro-forestières. La pression démographique et le croît du cheptel s'accompagnent d'une pression de plus en plus forte sur le domaine et les ressources forestières. Les sécheresses récurrentes, la dégradation des terres, l'amenuisement des zones humides et les mauvaises pratiques accélèrent la dégradation des ressources forestières privant ainsi les ménages pauvres d'alternatives pour résister et s'adapter aux différents chocs agro climatiques et socio-économiques.

### 1.3. LES ORIENTATION STRATEGIQUES DU SECTEUR AGRICOLE AU NIGER

## PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL (PDES)

**2012 – 2015**

**CADRE STRATEGIQUE  
DE L'INITIATIVE 3N  
« LES NIGÉRIENS  
NOURRISSENT LES  
NIGÉRIENS »**



Les politiques et stratégies de développement du secteur agricole et rural du Niger sont intimement liées aux engagements internationaux, sous régionaux et aux priorités nationales. Les plus saillants sont, les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) adoptés en 2000, la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005), le sommet mondial de l'alimentation (1996 et 2002), le sommet de l'Aquila (2009). Au plan régional et sous régional ces engagements ont été repris à travers diverses initiatives dans le cadre des organisations inter gouvernementales notamment au niveau de l'Union Africaine (NEPAD), de la CEDEAO, l'UEMOA, du CILSS et de la CENSAD.

Au plan international, le contexte du développement agricole et rural est caractérisé par plusieurs préoccupations dont *i*) la récurrence des crises alimentaires et nutritionnelles, *ii*) les conséquences des changements climatiques en terme de sécheresse et inondation, *iii*) la flambée des

prix des facteurs de production, *iv*) la concurrence des bio carburants face aux cultures vivrières, *v*) les problèmes fonciers des petits producteurs et *vi*) la paupérisation du monde rural liée notamment à l'insuffisance des investissements en faveur du secteur rural et aux problèmes de commercialisation des produits agricoles.

Au plan régional et sous-régional, les priorités sont déclinées dans divers documents de politiques agricoles et de stratégies de développement élaborées et adoptées au niveau de : l'Union Africaine, la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS et la CENSAD. Il s'agit en particulier de :

- La politique agricole de l'Union Africaine (UA) avec le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) et le PNIA ;
- La politique agricole de la CEDEAO qui vise l'intégration des marchés et la sécurité alimentaire des ménages par le renforcement de l'agriculture familiale avec le Pacte régional de partenariat pour la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA;
- La politique agricole de l'UEMOA, qui a pour objectif de contribuer de manière durable, à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social des Etats membres et à la réduction de la pauvreté ;
- Au niveau du CILSS, en matière de sécurité alimentaire, une stratégie et un plan d'action ont été élaborés assortis de dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises alimentaires.

Par ailleurs, afin de relancer l'agriculture africaine, plusieurs recommandations ont été formulées au cours de conférences de haut niveau, dont :

i) le sommet de Maputo en juin 2004 où les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays de l'Union Africaine (UA) se sont engagés à allouer, pendant une période de cinq ans au moins 10% du budget national d'investissement de leur pays, à l'agriculture. Au Niger le budget du secteur rural a régulièrement augmenté depuis 2006 et en 2010, 13,80% du budget ont été consacrés aux investissements.

ii) le sommet d'Abuja en 2006 sur les engrais qui a recommandé d'accroître l'utilisation de l'engrais pour passer de 8 à 50 kg/ha à l'horizon 2015, et à atteindre 6 % de croissance pour le secteur agricole. Au Niger la croissance du PIB du secteur primaire est fortement liée aux résultats des campagnes agricoles. Ainsi, il était de 16,2 % en 2010 (année de bonne campagne) et - 3,1 % en 2011 (année de mauvaise campagne agricole) (sources : PDES 2012-2015).

Au plan national, ce sont désormais les orientations de la Stratégie de Développement et Croissance Inclusive (SDCI –Niger 2035) le PDES 2012-2015, qui sont les cadres de référence des interventions pour le développement du pays. Le PDES capitalise les objectifs et progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP), des stratégies sectorielles et des plans d'action ministériels. Il constitue l'instrument d'opérationnalisation du Programme de Renaissance du Niger voulu par le Président de la République et prend en compte la Déclaration de Politique Générale (DPG) du Premier Ministre, Chef de Gouvernement.

Les cinq axes stratégiques retenus qui constituent les fondements du PDES, portent sur i) la mise en place des conditions de durabilité d'un développement équilibré et inclusif, ii) la consolidation de la crédibilité et de l'efficacité des institutions publiques, iii) la sécurité alimentaire et le développement agricole durables, iv) une économie compétitive et diversifiée pour une croissance accélérée et inclusive et v) la promotion du développement social et le recul de la pauvreté.

La composante Sécurité Alimentaire et Développement Agricole Durables de la SDDCI-Niger 2035 et du PDES/2012-2015 est l'initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » qui se présente comme une stratégie « **Faim Zéro** ». L'objectif de l'initiative 3N est de « *contribuer à mettre durablement les Nigériens et les Nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus* ». De manière plus spécifique, il s'agit de « *renforcer les capacités nationales de production alimentaire, d'approvisionnement et de résilience face aux crises et aux catastrophes* ».

L'équité et la dimension genre constituent une préoccupation transversale qui concerne chacun des axes de l'3N en vue de « *prendre en compte les besoins réels des femmes, des hommes, des jeunes et des personnes en situation d'handicap et de les impliquer dans les activités à entreprendre. Il s'agira de dépasser la vision actuelle, qui conduit à définir des volets isolés spécifiques*

*aux femmes, pour traduire concrètement l'approche genre dans toutes les actions conduites* ».

La stratégie de l'initiative 3N a été décliné en cinq axes stratégiques qui correspondent aux effets suivants: (i) accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques, (ii) valorisation et commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, (iii) amélioration de l'état nutritionnel des populations, (iv) amélioration de la résilience des populations nigériennes face aux crises alimentaires et aux catastrophes, (v) création d'un environnement favorable pour la réalisation d'un développement agricole durable et la sécurité alimentaire basée sur les productions nationales.

Un Plan d'Investissement (PI-3N) pour la période 2012-2015 a été élaboré et présenté à la Table Ronde de Paris. Ce plan comporte onze (11) Programmes d'Investissement Prioritaires (PIP) et plusieurs projets sectoriels (Annexe 9).

Le principal défi pour le Niger, par rapports aux politiques et stratégies de développement rural et de sécurité alimentaire, c'est leur mise en œuvre effective. En effet, on constate avec l'expérience, que ce pays formule beaucoup de documents stratégiques qui sont bien faits, mais que la principale faiblesse demeure leur mise en œuvre sur le terrain. La FAO pourrait y aider à la fois au plan technique (formulation de documents de projets opérationnels) et appui à la mise en œuvre à travers des accords de projets.

## 1.1. PARTIES PRENANTES

Le secteur agricole et rural du Niger est animé par une diversité d'acteurs notamment : les producteurs et productrices et leurs organisations, l'administration publique, l'Etat avec ses démembrements que sont les services techniques, les institutions de recherche et de formation, les ONG et Associations de développement, le secteur privé et les Partenaires Techniques et Financiers.

*a) Les producteurs et productrices et leurs organisations.* Les producteurs et productrices sont regroupés au sein d'une multitude d'organisations paysannes structurées du niveau local au niveau national voire transnational. Au niveau national, se rencontrent des fédérations d'Organisations Paysannes spécialisées par filière ou groupe de filières qui sont elles-mêmes regroupées dans des Confédérations ou Cadres nationaux de Concertation (RECA, Plate Forme Paysanne, etc.). Environ 29 000 OP existent en milieu rural dont 28 165 OP de base, 783 unions, 56 fédérations et 3 confédérations (RGAC, 2007). Les acteurs du CPP sont les Confédérations et fédérations au niveau national pour les débats thématiques et la formulation des politiques et mesures et les OP de base pour les actions de résilience et de développement local. Les faibles capacités en matière de gestion, planification, de coordination et de ressources humaines, logistiques et financières des OP limitent souvent leur ambition à jouer pleinement leur rôle. Il faut noter que les femmes ont peu d'accès au pouvoir de décision dans les OP mixtes. La

représentation des femmes et des jeunes au niveau du leadership reste marginale, ainsi que leur accès aux ressources, à l'information et aux formations spécifiques sur le leadership et l'entrepreneuriat.

### *b) L'administration publique pour l'adoption des normes et réglementation*

**Les Services de l'Etat (services techniques, institutions de recherche et de formation, etc.)** Ils sont en charge de la définition des politiques et programmes et de la production et diffusion des innovations technologiques auprès des producteurs. Ces services n'ont pas toujours les ressources humaines, financières et logistiques suffisantes pour accomplir leurs tâches. Depuis avril 2011, pour faire face aux insuffisances de l'administration publiques, notamment en matière de coordination efficace des différents programmes de développement et de synergie avec les PTF, le secteur privé et la société civile, le gouvernement du Niger a mis en place un ministère du plan et lui a confié les fonctions de planification et de coordination.

**Les Collectivités Territoriales** (Communes et régions), retenues comme porte d'entrée pour la mise en œuvre des activités de l'Initiative 3N constituent les lieux d'identification et de formulation des besoins en investissements d'intérêt collectif. Le processus de décentralisation n'étant pas encore parachevé, le transfert de ressources et de compétences n'est pas encore effectif.

c) *Les ONG et Associations de développement* sont présentes dans toutes les composantes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Elles participent à la conception, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes et projets de développement agricole et rural. Elles peuvent jouer le rôle de prestataire dans le cadre de la stratégie du faire-faire de la FAO ou du Gouvernement ou comme Co-financier de certaines initiatives (cas des ONG internationales).

d) *Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)*. La FAO partage son expérience avec les PTF et œuvre à la complémentarité et la synergie d'action. Dans la mise en œuvre du CPP, les PTF participeront au choix des orientations et priorités d'action ainsi qu'à leur financement ou cofinancement. Les PTF intervenant dans le secteur agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, sont organisés en groupes de concertation autour du Haut Commissariat à l'Initiative 3N, dans lesquels la FAO figure en bonne place.

*Le secteur privé* intervient dans l'approvisionnement en intrants, la commercialisation des produits alimentaires, la transformation agro alimentaire et la fourniture de services. Il joue un rôle de prestataire de services et est une source potentielle de mobilisations de ressources. Cependant, ce secteur est confronté aux faiblesses de l'administration publique qui sont à l'origine d'un climat des affaires peu favorable à la promotion des investissements, de l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes et de création de valeurs ajoutées substantielles. Des efforts

importants seront nécessaires pour augmenter les investissements du secteur privé formel dans les activités agro sylvo pastorales et halieutiques.

Les principaux cadres de concertation sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont :

✓ Le dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et des Crises alimentaires (DNPGCCA). Il coordonne les systèmes d'informations sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la réponse aux crises et catastrophes. Ce dispositif s'appuie aussi sur des groupes de travail ou cadres d'échange et de concertation tels que : le Cluster Sécurité alimentaire, le Cluster Nutrition.

✓ Les Cadres de Concertation Etat PTF pour le PDES, au nombre de trois principaux : i) Le Comité d'Orientation du PDES, présidé par le Premier Ministre et composé de l'ensemble des membres du Gouvernement, du Haut Commissaire à l'Initiative 3N, du Haut Commissaire à la Modernisation de l'Etat, du Président de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix. Il a en charge de la définition des orientations ; ii) La Commission interministérielle de Planification Stratégique, présidée par le Ministre en charge du Plan, composée des membres du Gouvernement, du Haut Commissaire à l'Initiative 3N, du Secrétaire Général de la Présidence ; elle a pour mission d'apprécier l'état d'avancement de la mise en œuvre du PDES, donner des directives nécessaires à la bonne exécution du PDES et veiller au respect des priorités du PDES lors de la programmation budgétaire ; Le Comité DAC/OCDE regroupant les Partenaires



Techniques et Financiers, a pour mission de favoriser la coordination et l'harmonisation des interventions des différents acteurs, de faciliter la mobilisation des ressources financières et techniques, de veiller à l'alignement des appuis au cycle budgétaire. Il sert également de cadre unique de dialogue entre le gouvernement et les partenaires dans le processus de suivi de la mise en œuvre du PDES. Il est co-présidé par le Ministre Chargé du Plan et les PTF.

✓ Les cadres de concertation de l'initiative 3N : *i) Le comité interministériel d'orientation des programmes* présidé par le Premier Ministre et composé des ministres impliqués dans sa mise en œuvre. Il rend compte au Conseil des Ministre et définit les orientations et s'assure de leur mise en œuvre effective ; *ii) le cadre de concertation avec les PTF* dont le mandat est de s'assurer de l'engagement et de l'alignement des PTF dans la réalisation des objectifs stratégiques. Il est aussi un cadre approprié pour la mobilisation des ressources, le suivi de la transparence dans la gestion des ressources mobilisées ; *iii) les cadres de concertations régionaux.*



## 2. AVANTAGES COMPARATIFS ET DOMAINES PRIORITAIRES DE LA FAO AU NIGER

### 2.1. CARTOGRAPHIE DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Depuis une décennie le Niger a retrouvé une bonne crédibilité auprès des partenaires techniques et financiers, mais aussi du secteur privé international, comme l'attestent le nombre important des partenaires et leur engagement à hauteur de 4,8 milliards \$US pour le financement du PDES 2012-2015 obtenu par le Gouvernement à la Table Ronde de novembre 2012 à Paris en 2012. L'évolution majeure constatée à travers cette table ronde est que l'aide au développement va s'attaquer un peu plus aux problèmes structurels, sans pour autant négliger les actions humanitaires de court terme. Les principaux donateurs du secteur rural et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont les suivants :

#### *a) Donateurs multilatéraux*

- ✓ La Commission Européenne est le principal donateur du secteur rural. Son Programme Indicatif National (PIN) 2008 – 2013 appuie la lutte contre la pauvreté et apporte un soutien important au secteur rural et à la sécurité alimentaire. Environ 152 millions d'Euros dont 71 millions sont prévus pour le soutien au secteur rural.
- ✓ La Banque Africaine de Développement

(BAD). Dans le cadre de sa Stratégie Pays 2005-2009 la BAD a financé entre autres, un programme de soutien aux populations vulnérables et la reconstitution du stock de sécurité alimentaire. Lors de la Table Ronde de Paris, elle a confirmé sa volonté de soutenir les programmes du PDES.

✓ La Banque mondiale intervient dans la gestion des ressources naturelles, le renforcement de la résilience des populations au changement climatique, au développement des filières agropastorales, les filets sociaux, l'aménagement de la vallée du Niger. Elle prévoit 311 millions USD en 2013 pour soutenir le Programme d'Investissement des 3N.

✓ La Banque Islamique de Développement (BID) a annoncé 800 millions \$US pour la mise en œuvre du PDES. Elle intervient dans le développement de l'élevage et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

✓ La BOAD a annoncé 250 milliards de FCFA pour le PDES. Une partie de ces fonds sera consacrée à la mise en œuvre d'un programme de Sécurité Alimentaire au Niger.

#### *b) Système des Nations Unies*

✓ L'ensemble du Système des Nations Unies représenté par le Coordonnateur Résident a annoncé à la Table Ronde de Paris, 340 millions \$US pour soutenir le PDES :

✓ Le PNUD, dans le cadre de son Programme Pays 2009 – 2013, consacre plus de 10 millions \$US au secteur rural,

principalement la gestion des ressources naturelles et la prévention des catastrophes. Des Accords de partenariat sont signés entre PNUD et FAO, pour la mise en œuvre de projets financés par le PNUD à travers des fonds mobilisés localement.

✓ Le PAM appuie principalement des activités de développement telles que l'alimentation scolaire et le développement rural, à travers notamment le Food for Work, le Cash Transfert. Il a annoncé à la Table Ronde de Paris que son programme 2012-2015 sera entièrement consacré à la mise en œuvre des PIP -3N. Des Accords de partenariat sont signés entre PAM et FAO, en vue de la mobilisation conjointe de fonds.

✓ Le FIDA a élaboré un Programme d'Appui Stratégique (COSOP) qui a retenu comme domaines d'intervention, la gestion des ressources naturelles, la productivité agricole, la commercialisation des produits et la sécurité alimentaire des ménages. Il a annoncé à la Table Ronde de Paris, 150 millions USD pour soutenir le Programme d'Investissement. Etant donné la nature des financements du FIDA (prêts au Gouvernement), ils ne semblent pas mobilisables localement pour la FAO.

#### *c) Les Bilatéraux*

✓ La Coopération Belge soutient les actions en faveur de l'élevage, du développement rural, des interventions d'urgence et de réhabilitation et de l'équité hommes-femmes. Environ 21 millions Euros sont prévus pour soutenir l'initiative 3N. Des contacts ont été pris localement avec cette

coopération, il y aurait des possibilités de financement direct pour la FAO.

✓ La Coopération Luxembourgeoise. Le Programme Indicatif de Coopération (PIC) 2008 – 2012 de 60 millions d'€, consacre plus de 25 millions \$US au secteur rural et à la sécurité alimentaire. Un alignement à l'initiative 3N a été récemment opéré. Des contacts ont été pris localement avec cette coopération, il y aurait des possibilités de financement direct pour la FAO.

✓ La Coopération Espagnole pour la période 2008-2012 consacre plus de 35 millions Euros au développement rural et à la sécurité alimentaire. Un nouveau programme 2013-2016 prévoyant 27,3 millions Euros est en préparation. Des contacts ont été pris localement avec cette coopération, il y aurait des possibilités de financement direct pour la FAO. Toutefois, pour le moment la situation économique actuelle de l'Espagne limite la coopération avec ce pays.

✓ La Coopération Française a annoncé à la table ronde de Paris, 200 millions d'Euros pour le renforcement des capacités, l'appui budgétaire et les PIP des 3N. Des contacts ont été pris localement avec cette coopération, il y aurait des possibilités de financement direct pour la FAO.

✓ La Coopération Allemande, prévoit 40 millions d'Euros pour les PIP-3N des axes 1 et 2 de l'Initiative 3N. Des contacts ont été pris localement avec cette coopération, il y aurait des possibilités de financement direct pour la FAO.

✓ La Coopération Danoise annonce 56 millions d'Euros pour le PDES 2012-2015. Les domaines prioritaires d'intervention sont le développement agricole, les droits humains et l'hydraulique rurale. Des contacts ont été pris localement avec cette coopération, mais il y aurait peu de possibilités de financement direct pour la FAO.

✓ La Coopération Suisse, a prévu également d'appuyer la mise en œuvre de l'Initiative 3N et du PDES. Des contacts ont été pris localement avec cette coopération, mais il y aurait peu de possibilités de financement direct pour la FAO.

✓ La Coopération Suédoise intervient principalement dans les programmes d'urgence et de réhabilitation. Pour la période 2006-2010, elle avait prévu 36 millions \$US. Elle fait partie des principaux partenaires qui financent le programme d'urgence de la FAO, à partir du niveau global ou régional.

✓ La Coopération Italienne prévoit 25 millions d'Euros pour le PDES en 2013. Une partie des fonds sera utilisée pour soutenir le secteur rural et la sécurité alimentaire. Après une décennie où les financements étaient surtout canalisés à travers les ONG italiennes, il y a un regain d'intérêt pour le financement de projets à travers la FAO.

✓ Le Royaume Uni est également intervenu pour soutenir les opérations de prévention et de réponse aux catastrophes, pour plus de 17 millions \$US, pour la période 2006-2010. Il fait partie des principaux partenaires qui financent le

programme d'urgence de la FAO, à partir du niveau global ou régional.

✓ Les Etats Unis d'Amérique, ont annoncé à la Table Ronde de Paris, 130 millions USD pour 2012 comme contribution à la mise en œuvre du PDES. Les domaines d'intervention sont, entre autres, l'appui à la sécurité alimentaire et à l'aide alimentaire. Les principaux guichets sont JCP et Food For Peace. Cependant, l'expérience a démontré que la mobilisation des ressources financières au niveau local est relativement difficile, car sont souvent privilégiées les ONG américaines et l'action humanitaire.

#### *d) Les Organisations d'intégration régionales et sous régionales africaines*

✓ L'Union Africaine (UA) soutient le PNIA5, à travers lequel sera mise en œuvre une nouvelle initiative pour l'éradication de la Faim en Afrique en partenariat avec la FAO et la Fondation Lula. Le Niger fait partie des pays pilotes retenus dans le cadre de cette initiative.

✓ La CEDEAO met en œuvre le PRIA6 et soutient les PNIA des pays membres– Elle a créé le Fonds ECOWAP logé à la BIDC à Lomé. La CEDEAO engrange d'importantes ressources financières qui sont mobilisées en général au niveau sous-régional, sauf pour les Etats membres.

---

<sup>5</sup> PNIA : Plan National d'Investissement Agricole élaboré en application du Plan Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique. Au Niger, le PNIA devient le Programme d'investissement de l'Initiative 3 N.

<sup>6</sup> PRIA : Programme Régional d'Investissement Agricole.

✓ L'UEMOA finance le Programme Régional de Sécurité Alimentaire (PRSA) et certaines opérations de développement rural à travers le Fonds régional de Développement Agricole et d'autres mécanismes de financement. Les ressources financières de l'UEMOA sont mobilisées en général au niveau sous-régional ou global. La FAO a déjà accédé à ces ressources à plusieurs reprises.

## **2.2. ANALYSE DES ACTIVITES DE LA FAO**

Depuis son installation dans le pays, la FAO a mené sans discontinuité des actions dans les domaines du développement rural et de la sécurité alimentaire. Au cours de la décennie 80, la FAO s'est beaucoup investie dans la lutte contre la désertification avec les travaux de récupération et d'aménagement des terres dans la région de Tahoua (Projet Keita). A partir de l'an 2000, elle a intensifié ses interventions en faveur de la modernisation des systèmes de production et de la sécurité alimentaire avec le Programme Spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA), le Projet «Appui à la promotion de l'utilisation des intrants agricoles» et autres actions.

En 2009, conformément aux directives du siège de la FAO, la Représentation nationale s'est dotée pour la première fois, d'un Cadre des Priorités nationales à Moyen Terme (NMTPF) pour la période 2010-2013.

### *a) Rappel sur le NMTPF 2010-2013*

Le NMTPF a été conçu pour donner un contenu opérationnel au mandat et à la vision de la FAO au Niger tout en apportant

des réponses appropriées aux préoccupations du Gouvernement et aux attentes des populations. Le NMTPF a été un outil de planification pertinent conçu en respect des principes de la déclaration de Paris. La définition des orientations, des programmes et des actions s'est faite de façon participative suivant le principe de gestion axée sur les résultats. Le NMTPF est aligné sur les choix effectués par le pays en matière de lutte contre la pauvreté et de développement rural (alignement sur la SDRP 2008-2012 et la SDR<sup>7</sup>). Il s'est voulu cohérent avec les programmes des partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux et en harmonie avec le plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au développement (UNDAF 2009 – 2013).

L'objectif du NMTPF correspond à l'un des effets escomptés de l'UNDAF 2009-2013 « *D'ici 2013, les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable de leurs ressources naturelles et diversifient leurs sources de revenus* ». Cet objectif devrait être atteint à travers la mise en œuvre de 4 programmes prioritaires : *i*) : appui aux ménages vulnérables affectés par les aléas agro climatiques et socio-économiques ; *ii*) : Capitalisation et vulgarisation des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux performants au profit des populations vulnérables ; *iii*) : Diffusion des intrants et équipements agricoles par le renforcement des réseaux de distribution et ; *iv*) : renforcement des capacités techniques

et managériales des institutions du secteur rural.

### ***b) Principales réalisations 2010-2012***

Les zones et les groupes cibles des interventions de la FAO sont définis d'un commun accord avec les services du Gouvernement.

Pour les projets d'urgence et de réhabilitation, les bénéficiaires directs sont les ménages d'agriculteurs et de pasteurs qui ont subi des pertes de capital productif suite à un aléa agro-climatique (sécheresse, inondation ou invasion acridienne) ou qui se sont avérés vulnérables à la flambée des prix des denrées alimentaires et des intrants agricoles. Entre 2010 et 2012, près de 10 tonnes de semences potagères, 900 tonnes de semences de pomme de terre et 814 tonnes d'engrais, ont été distribuées à près de 490 000 ménages utilisant l'irrigation.

Les populations qui ont souffert de la sécheresse ont été également soutenues avec des semences de qualité. En 2010, suite à la perte de récoltes, 3483 tonnes de semences de variétés améliorées ont été distribuées à 348 300 ménages totalisant 2 143 800 personnes. Pour éviter que ces semences ne soient consommées, leur distribution a été accompagnée par des opérations de cash transfert pour 12 500 ménages.

Des opérations de déstockage ont été organisées dans les zones à fort déficit fourrager. Cette opération a concerné 8 830 ménages et 4 335 UBT. Plus de 6 millions de doses ont été fournies au Gouvernement pour appuyer les campagnes de vaccination. Des kits élevage (chèvres et aliments bétail)

<sup>7</sup> SDRP : Stratégie de Développement accéléré et de lutte contre la pauvreté 2008-2012/  
SDR : Stratégie de Développement Rural

ont été distribués à 89 120 ménages de petits éleveurs, notamment les femmes. L'appui en aliments du bétail a concerné plus de 20 000 tonnes. Les effets de cette assistance sur les bénéficiaires sont une amélioration du taux de couverture alimentaire, un accroissement de revenu monétaire et d'une manière générale la restauration des moyens de subsistance.

Avec les projets de développement, des progrès sont enregistrés en matière de transformation des systèmes de production et d'accessibilité aux facteurs de production et plus particulièrement grâce au système de transfert de technologie basé sur les Champs-Ecoles-Paysans (CEP), à la consolidation et l'extension des réseaux des Boutiques d'Intrants (BI), des Banques Aliments de bétails (BAB) et magasins de warrantage. Les expériences de ses projets ont été capitalisées par le programme de gestion de connaissances et genre. Un accent particulier a été mis sur l'extension de la petite irrigation, au développement de la filière riz et sur la gestion intégrée de la production et des prédateurs (GIPD).

Un des résultats majeurs est aussi la dynamisation du dispositif de production de semences de qualité (constitué par la Recherche, les Centres de Multiplication de semences, les privés et paysans multiplicateurs). Ce qui a permis de produire 14 445 tonnes de semences de variétés sélectionnées de Mil Sorgho et Niébé (1200 tonnes en 2010, 5045 tonnes en 2011 et 8200 tonnes en 2012).

Des actions d'appui à la Nutrition ont été également menées. Des Jardins Potagers scolaires (JPS) ont été installés dans 70

écoles et des séances d'éducation nutritionnelle ont été organisées à l'intention de plusieurs milliers d'élèves et leurs mères

A travers le projet Dimitra, 500 clubs d'écoute ont été mis en place au Niger pour stimuler la mobilisation et la participation des communautés ciblées (populations rurales, les femmes en particulier) par la communication sociale et l'accès à l'information, pour qu'elles sortent de leur isolement et disposent de moyens d'action. Les clubs d'écoute facilitent la communication, l'action et la gouvernance communautaire en milieu rural pour permettre l'autonomisation économique et sociale sensible au genre des populations ainsi que l'amélioration de leurs conditions de vie et l'élimination de la faim.

Par ailleurs, il y a lieu de mentionner que conformément à son mandat et au leadership qui lui est reconnu dans le pays, la FAO a eu à contribuer à :

- Renforcer le système d'information et d'anticipation sur les crises alimentaires en participant à l'élaboration de plans de contingence multirisque au niveau régional et national, à l'organisation d'enquêtes sur la vulnérabilité des ménages sous l'égide du DNPGCCA et à l'animation du Cluster sécurité alimentaire, au niveau national et régional.
- Améliorer la production et la diffusion de statistiques agricoles, notamment en consolidant les acquis du RGAC et en mettant en place Country Stat<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Base de données sur les statistiques agricoles mise en ligne et reliée à la base de la FAO STAT



- Renforcer les capacités des institutions publiques dans l'élaboration de politique nationale en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La FAO a notamment contribué à l'élaboration de la stratégie nationale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SNSAN), ainsi que de la stratégie et du Plan d'investissement de l'Initiative 3N.

- Renforcer le professionnalisme des producteurs et de leurs organisations à travers des formations et des soutiens à la production / distribution de facteurs de production (semences, engrais, aliments du bétail, outillage agricole) et aux activités génératrices de revenus. A travers du programme COOPéquité, le soutien de la FAO vise à développer des OP performantes, économiquement viables en améliorant les approches et outils qui permettront aux OP d'intégrer la dimension genre, l'équité et la bonne gouvernance.

- Améliorer l'accès des populations rurales, particulièrement des jeunes et des femmes à la communication sociale et à l'information par le biais de méthodologies participatives sensibles au genre permettant de renforcer le pouvoir socio-économique au sein de leur communautés et renforcer le leadership féminin et la gouvernance communautaire à travers la mise en place de clubs d'écoute communautaires Dimitra.

- Capitaliser des bonnes pratiques en appui à la production agricole et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la gestion des connaissances.

- Appuyer la surveillance et la lutte antiacridienne.

### *c) Leçons tirées du NMTPF 2010-2013*

Les principales leçons tirées de la mise en œuvre du NMTPF sont les suivantes :

1. La Représentation de la FAO a su mettre en place un système de partenariat dynamique qui lui a permis de mobiliser plus de 61 millions USD pour la période 2010-2012 et d'obtenir des résultats significatifs.

2. Les résultats en matière de réhabilitation et de stabilisation (cas des appuis à l'irrigation) de la capacité productive montrent qu'il est possible de faire le lien entre Urgence et Développement, à condition de s'assurer de la durabilité des investissements, de la reproductibilité et de la mise à l'échelle des pratiques ou techniques promues.

3. La transformation durable des systèmes de production, la professionnalisation des organisations paysannes et le développement des réseaux de micro-entreprises de services aux producteurs, nécessitent des actions continues et répétées qui ne peuvent être menées que si les ressources financières sont suffisantes pour des projets à moyen terme.

### 3. AVANTAGES COMPARATIFS

La Représentation de la FAO capitalise plus de 35 ans d'expériences dans sa mission d'assistance au Niger pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous.

Ses principaux domaines de Coopération avec le Gouvernement et les autres parties prenantes du développement rural, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont les suivants :

1. Le conseil technique à travers les échanges périodiques avec le Gouvernement et la participation à des réflexions thématiques, des cadres de concertations et autres rencontres.

2. La formulation de politiques publiques et de textes législatifs ou réglementaires. A titre d'exemple, il peut être cité : la Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) 2008-2012, la Stratégie de développement rural 2003 (SDR) ; la Stratégie nationale sur les énergies renouvelables 2000 ; le Plan d'action pour la relance du secteur de l'élevage au Niger 2007; la Stratégie nationale pour l'irrigation 2012; la Stratégie sur l'approvisionnement et la distribution d'intrants agricoles 2008; le Cadre stratégique de l'Initiative 3N, 2012etc. ;

3. L'appui à la formulation de programmes et projets de développement.

4. La production et la diffusion de statistiques agricoles – la FAO a appuyé le gouvernement dans la réalisation du Recensement Général Agricole et du Cheptel (RGAC), la mise à jour des données et la

diffusion des informations et documents produits.

5. La capitalisation des connaissances, le partage, la diffusion et l'appropriation des informations sur les questions de développement agricole et rural et de sécurité alimentaire à travers des ateliers, la participation à la JMA, des brochures, des bulletins, documentaires, films et des documents techniques.

6. La formation et le renforcement des capacités des institutions publiques, des Organisations Paysannes et des Associations rurales pour s'engager dans des espaces de dialogue multi acteurs en garantissant une participation transparente, participatives et efficace dans les processus décisionnels

7. L'exécution de projets d'urgence ou de développement pour le renforcement de la sécurité alimentaire et des capacités productives des communautés à la base. L'expérience et le savoir-faire de la FAO sont reconnus sur plusieurs types d'actions en faveur des populations vulnérables :

a) l'assistance d'urgence et de réhabilitation agricoles pour les populations affectées par les crises alimentaires. L'expertise de la FAO s'est affirmée en matière *i*) d'augmentation des capacités de production agricole des populations vulnérables (multiplication de semences améliorées, approvisionnement en semences vivrières et maraîchères, engrais, petits matériels agricoles, boutiques d'intrants agricoles, aménagement de sites maraîchers), *ii*) d'appui aux agro-pasteurs et pasteurs (reconstitution et vaccination du cheptel, complexes poly vitaminés et

antiparasitaires, approvisionnement en aliments de bétail, banques d'intrants zootechniques, la récupération des terres, *iii*) le déstockage, *iv*) la prévention contre la grippe aviaire, *v*) la récupération et/ou protection des terres agricoles et pastorales, *vi*) le développement de filets sociaux (banques céréalières, cash for Work, transfert de cash...).

b) L'utilisation d'outils et d'approches appropriés ainsi que le partage de bonnes pratiques en matière de développement agricole, de sécurité alimentaire et de nutrition (Programme Gestion de Connaissances et Genre, Initiative REACH et SUN<sup>9</sup>). Les méthodologies de communication sociale pour améliorer la participation des populations, l'équité homme-femme, tout en donnant la priorité aux groupes sociaux vulnérables (femmes, jeunes et enfants) et en prenant en compte les cultures traditionnelles sont autant des principes forts qui guident l'action de la FAO au Niger.

c) Une capacité d'analyse certaine découlant des compétences du staff actuel, de la présence permanente sur le terrain avec la création des antennes dans les régions administratives du pays et, la possibilité de mobiliser l'expertise au niveau des bureaux régional et sous-régional d'Accra et du Siège à Rome.

d) Le rôle de chef de file ou de coleader au sein du Système des Nations Unies sur les questions relatives à l'alimentation et à l'agriculture et du « cluster sécurité alimentaire ».

e) Le rôle d'interface dans le cadre d'un

partenariat multidimensionnel entre les PTF et d'autres parties prenantes (services de l'Etat, ONG, Organisations de producteurs) pour la conduite de certaines opérations de sécurité alimentaire et nutritionnelle que cela soit dans le cadre de l'assistance d'urgence ou du développement.

Pour accomplir sa mission, la Représentation de la FAO au Niger fait preuve d'une grande capacité de mobilisation de ressources financières. Ainsi, à mi-parcours de la mise en œuvre de son précédent programme-pays, le NMPTF 2010-2013, la FAO a mobilisé près de 30 milliards de FCFA alors que le Coût estimatif du programme a été évalué à 20,7 milliards, soit un accroissement de près de 50%. Plus de la moitié (51%) des fonds a été acquise au cours de l'année 2010, comme l'indique le Tableau ci-après<sup>10</sup> :

**Tableau** : Ressources mobilisées par année de 2009-2012

Année	2009	2010	2011	2012	Total
Tous Projets USD	12 997 118	30 868 288	8 719 582	8 440 553	61 025 541
FCFA	6 498 559 000	15 434 144 000	4 359 791 000	4 220 276 500	30 512 770 500
Projets nationaux USD	11 056 050	29 610 485	7 979 582	8 440 553	57 086 670
FCFA	5 528 025 000	14 805 242 500	3 989 791 000	4 220 276 500	28 543 335 000

<sup>9</sup> REACH: Renewed effort against Child Hunger / SUN : Scaling Up Nutrition.

<sup>10</sup> Evaluation du NMPTF

### 3.1. DOMAINES PRIORITAIRES DU CPP-NIGER 2013-2016

#### « AIDER A CONSTRUIRE UN NIGER LIBERE DE LA FAIM ET DE LA MALNUTRITION »



Les secteurs agro-sylvo-pastoraux représentent la principale source d'activité économique du pays. Ils occupent plus de 80% de la population active. Sur la période 2007-2009, la contribution de ces secteurs à l'économie nationale est estimée en moyenne à 42,8% du PIB dont près de 25% pour le sous-secteur de l'agriculture, 12% pour l'élevage et près de 4,5% pour les forêts et la pêche. Ces secteurs sont handicapés par la baisse de la productivité des écosystèmes agricoles, pastoraux, forestiers, fauniques et halieutiques, due à la faible maîtrise de l'eau, à la faible organisation des producteurs, au faible accès aux équipements et intrants et à la baisse des fertilités des sols. A cela s'ajoutent les difficultés liées à la faible structuration des circuits de commercialisation, l'insuffisance des structures de stockage et la faible

capacité de transformation des produits agricoles.

Les défis à relever sont donc importants et nombreux. Il s'agit, entre autres, d'augmenter le niveau de revenus des ménages ruraux pour améliorer l'accès aux ressources communautaires de base (le foncier, le capital bétail, l'eau, etc.), d'assurer la gestion durable de l'environnement, d'améliorer la résilience des populations face aux changements climatiques, d'améliorer les systèmes de production actuellement peu performants, d'assurer un financement conséquent à l'agriculture et à l'élevage, de prendre en charge la forte pression démographique et d'assurer l'opérationnalisation effective des politiques et stratégies alimentaires et nutritionnelles adoptées par le gouvernement. L'objectif principal visé est réussir, à l'horizon 2015, le passage d'une situation de réponses humanitaires (gestion des crises alimentaires récurrentes) à des réponses durables à travers notamment l'initiative 3N pour la sécurité alimentaire durable au Niger.

Ces défis majeurs cadrant parfaitement avec les objectifs stratégiques globaux de la FAO et ses avantages comparatifs dans le pays, trois domaines prioritaires ont été retenus, pour le CPP 2013-2016, de manière consensuelle avec le Gouvernement, la Société civile, les PTF, les OP et les autres acteurs nationaux, pour contribuer à les lever.

Les trois domaines prioritaires sont les suivants :



**a) Priorité 1 : Renforcement de la résilience des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle**

Les populations nigériennes sont confrontées à des risques multiples (sécheresse, inondation, invasion acridienne, épizootie, inondation, feux de brousse, etc.) dont les effets se traduisent souvent par une perte des moyens de subsistance, une dégradation accrue des ressources naturelles et une aggravation de la sous-alimentation et de la malnutrition chez les femmes et les enfants.

Pour éviter et minimiser les effets de ces risques, le CPP-Niger entend faire du renforcement de la résilience des populations vulnérables, un des domaines prioritaires de ses actions. Il s'agira d'appuyer les populations à préserver durablement les ressources naturelles et leurs moyens de subsistance, à anticiper les risques et à surmonter les crises alimentaires et nutritionnelles.



**b) Priorité 2 : Accroissement, diversification et valorisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques.**

L'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation des produits forestiers sont la principale source d'emplois et de revenus pour la très grande majorité de la population. Aussi, la réduction durable de la pauvreté et de la faim au Niger dépendra des progrès réalisés dans le secteur agricole. Les expériences antérieures de la FAO et d'autres partenaires montrent qu'il est possible d'améliorer durablement les conditions de vie et l'état nutritionnel des ménages vulnérables à travers la modernisation et la diversification des systèmes de production et la création de valeur ajoutée au niveau des exploitants.

Pour la période 2013-2016, la FAO-Niger se propose de consolider et étendre l'utilisation des bonnes pratiques capitalisées et autres innovations à une échelle suffisante permettant d'accroître significativement les productions et les revenus des agriculteurs, pasteurs, pêcheurs et autres utilisateurs des ressources forestières.



**c) Priorité 3 : Création d'un environnement politique et institutionnel favorable au développement agricole, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.**

L'amélioration de la résilience des populations au changement climatique et autres aléas agro climatiques ou socioéconomiques, la transformation des systèmes de production et la création de valeur ajoutée au niveau des exploitants impliquent un effort continu de mobilisation des ressources, un environnement législatif, politique et économique appropriés et des institutions rurales publiques et privées ayant les capacités requises pour la mise en œuvre des programmes et le dialogue politique. Pour cela, la FAO entend accompagner le HC3N et les Ministères techniques concernés pour la création d'un environnement politique et institutionnel favorable à la mise en œuvre de l'initiative 3N qui s'adapte aux besoins réels des populations rurales.



L'Annexe N°1 présente la matrice des priorités du CPP en liens avec ceux des cadres programmatiques nationaux, de l'UNDAF, des objectifs régionaux et sous régionaux de la FAO et d'autres.

#### 4. MATRICE DES RESULTATS DU CPP

Cette rubrique présente, dans le respect d'une logique cohérente les interventions prévues, les effets et produits escomptés du CPP de façon consensuelle avec le gouvernement et les autres parties prenantes, ainsi que les approches qui permettront de les réaliser. Pour chaque priorité, il est présenté, une brève description des principaux problèmes et défis, les contributions des uns et des autres à les relever, et le rôle de la FAO dans leur résolution.

##### 4.1. PRIORITES, EFFETS ET PRODUITS DU CPP

#### **PRIORITE 1 : RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES POPULATIONS VULNERABLES A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE**

La sécurisation et le renforcement des moyens d'existence des populations vulnérables jouent un rôle important dans l'amélioration de leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ainsi, il est primordial de



réduire les impacts des aléas agro climatiques (sécheresse, inondations), des déprédateurs des cultures (Criquet pèlerin) et socio-économiques (flambée des prix, conflits) sur la production alimentaire et sur les circuits de commercialisation et d'établir les conditions favorisant la réhabilitation des moyens de subsistance des ménages. Parallèlement, il est essentiel de préserver la disponibilité, l'accès et la consommation de denrées de qualité, tout en renforçant la résilience des communautés, des organisations rurales, des individus et en particulier des femmes et autres groupes défavorisés comme les jeunes. Les expériences des jeunes, des hommes et des femmes seront prises en compte et documentées afin d'en tirer des leçons qui alimenteront les futures bonnes pratiques dans le domaine.

Les zones déclarées vulnérables par le Système d'Alerte Précoce (SAP) seront ciblées en tenant compte des villages déficitaires à plus de 50%. Les ménages vulnérables seront ciblés selon des critères stricts de vulnérabilité en utilisant notamment, l'analyse de l'économie des ménages (HEA) et en tenant compte du genre.

***i. Effet 1 : Les capacités d'anticipation des crises alimentaires et catastrophes naturelles sont renforcées***

✓ *Produit 1 : Les systèmes d'information sur les risques de catastrophes naturelles et crises alimentaires sont renforcés.* La FAO aura à :

- faciliter la concertation entre

parties prenantes ;

- appuyer l'opérationnalité des structures locales de prévention et de gestion des crises ;
- contribuer à l'amélioration des outils et méthodes de collecte et traitement des données et informations agricoles et socioéconomiques et à la préparation des réponses éventuelles ;
- produire des informations régulières sur la situation acridienne et autres maladies transfrontalières ;
- contribuer à la préparation ou actualisation des plans de contingence au niveau national et local et à l'élaboration des plans de soutiens aux populations vulnérables.

Comme le Niger fait partie du cadre stratégique de réponse régionale à la crise alimentaire et nutritionnelle du Sahel<sup>11</sup>, une attention particulière sera accordée à son pilier 5 : informer et communiquer pour savoir.

✓ *Produit 2: La création de stocks de sécurité de semences et de réserves d'aliments bétail est facilitée.*

La FAO appuiera le Gouvernement, les Collectivités territoriales et les Organisations Paysannes à :

- Constituer des stocks de réserve de semences de qualité pour les principales cultures pluviales.
- Constituer des stocks d'aliments de bétail dans les zones à risque de déficit fourrager.

---

11

Il s'agira d'appuyer la construction de magasins, de faciliter l'approvisionnement en intrants et d'appuyer la formation et l'organisation des acteurs.

**ii. Effet 2 – Les moyens de subsistance des populations vulnérables sont préservés -**



Les produits concourant à cet effet sont les suivants :

✓ *Produit 1 : Les capacités d'adaptation au changement climatique et de gestion durable des ressources naturelles des populations vulnérables sont renforcées.* La FAO aura à :

- Promouvoir la gestion durable des terres et des ressources naturelles à travers la mise à l'échelle de nombreuses bonnes pratiques (CES/DRS, variétés à cycle court, restauration des terres pastorales ...) ;
- Promouvoir la prévention et la lutte contre la pollution des eaux et du sol par les pesticides.

✓ *Produit 2: Les moyens de productions des ménages vulnérables sont réhabilités.* La FAO aura à :

- Appuyer les ménages vulnérables d'agricultrices/agriculteurs en intrants agricoles et petit matériel ;
- Promouvoir la petite irrigation en particulier pour les femmes et les jeunes ;
- Soutenir les agropasteurs et pasteurs en Kit-élevage (noyau reproducteur, aliments bétail, bloc nutritionnels, intrants zootechniques et médicaments vétérinaires).

✓ *Produit 3 : Le pouvoir d'achat et d'ajustement des ménages vulnérables est augmenté.* La FAO aura à :

- Soutenir les populations vulnérables par des filets sociaux (transfert direct de Cash et Cash For Work, Banques céréalières ...) ;
- Appuyer des activités génératrices de revenus des groupes cibles (embouche, petit commerce ...)

**iii. Effet 3 - L'état nutritionnel des ménages d'agriculteurs, pêcheurs, pasteurs et agro-pasteurs est amélioré.**

✓ *Produit 1 : La consommation d'aliments à haute valeur nutritive par les ménages ruraux est augmentée.* Il s'agira de :

- promouvoir l'utilisation de fruits et légumes, de légumineuses alimentaires, de produits d'origine animale (lait, poisson, viande, œufs ...) dans les régimes alimentaires.

- Promouvoir l'hygiène alimentaire et l'éducation nutritionnelle des ménages cibles ;
- Faciliter l'introduction de la nutrition dans les activités pratiques et productives (jardins, fermes, poulaillers..) dans des établissements scolaires.



✓ *Produit 2: La prise en compte de la nutrition dans les politiques, programmes et projets de développement agricole est promue.*

En relation avec les autres organisations du système des Nations Unies, la FAO contribuera à l'initiative REACH et SUN pour la réduction de la malnutrition infantile. Plus spécifiquement, la FAO aura à :

- Appuyer les ministères de l'Agriculture, de l'élevage et de l'environnement à intégrer la Nutrition dans leur stratégie d'intervention ;
- Appuyer la formulation de programmes et projets prenant en compte la prévention de la malnutrition.



**PRIORITE 2 -ACCROISSEMENT, DIVERSIFICATION ET VALORISATION DES PRODUCTIONS AGRO-SYLVO-PASTORALES ET HALIEUTIQUES**

Cet axe prioritaire va contribuer à créer les conditions d'une amélioration de la productivité des cultures céréalières et irriguées, leur transformation et leur commercialisation à travers l'utilisation de techniques et technologies, innovantes et adaptées aux réalités écologiques et socioéconomiques du Niger. Cela se fera essentiellement à travers un soutien direct et conséquent aux exploitations agricoles, notamment dans les zones où les conditions écologiques sont favorables et les acteurs prêts à s'investir dans le développement des filières vivrières ou commerciales. Les mesures de soutien seront engagées dans une perspective d'accroissement de l'utilisation d'intrants, équipements et autres innovations technologiques au sein des exploitations familiales, agricoles ou pastorales, la



transformation et la mise en marché des produits agricoles.

**i. Effet 1 : La productivité des systèmes de production agro-sylvo-pastorale et halieutique est accrue**

✓ *Produit 1 : l'Accès des productrices, des producteurs et de leurs organisations à l'information, aux innovations et bonnes pratiques est assuré.*

- Capitaliser et partager les innovations et bonnes pratiques en appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;

- Porter à l'échelle les champs écoles paysans, les champs écoles pastoraux et les clubs d'écoute communautaires en appui à l'autonomisation des ruraux vulnérables.

✓ *Produit 2: Les systèmes d'approvisionnement et de distribution des intrants, équipements, produits phyto et zoo sanitaires sont renforcés.* L'action de la FAO sera de :



- Appuyer le développement de la filière semencière

- Promouvoir la consolidation et l'extension des réseaux de boutiques d'intrants agricoles et d'équipements, banques d'aliments-bétail ...

- Faciliter l'accessibilité aux intrants à travers le crédit warranté et des mécanismes de fonds de garantie ;

- Promouvoir le développement de services de proximité (artisans, brigadiers phytosanitaires, services vétérinaires privés de proximité ...).

✓ *Produit 3: Les systèmes de production avec maîtrise ou économie de l'eau sont promus.*

- Promouvoir la petite irrigation à faible coût

- Promouvoir l'utilisation de techniques d'économie d'eau dans les exploitations agricoles.



✓ *Produit 4 La lutte contre les ravageurs des plantes et les maladies animales transfrontalières est renforcée – Il s'agira de :*

- Appuyer la surveillance et la lutte antiacridienne
- Appuyer le suivi et le contrôle des maladies animales transfrontalières.



## ii. Effet 2 : Les revenus des petits producteurs sont améliorés ;

✓ *Produit 1: Les capacités de conservation et de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques sont améliorées.* L'action de la FAO sera de :

- Promouvoir des techniques de conservation et de stockage des produits agropastoraux et halieutiques au niveau des petits producteurs
- Appuyer les femmes et les

organisations de producteurs et des productrices dans la transformation des produits agro-sylvo-pastoraux.

✓ *Produit 2 : La mise en marché des produits agricoles et agroalimentaires par les organisations et associations paysannes est appuyée.* La FAO aura à :

- Promouvoir une démarche « chaîne de valeur » de filières porteuses au niveau des Organisations Paysannes
- Promouvoir les achats locaux et institutionnels de produits agricoles et pastoraux
- Faciliter l'accès aux informations de marché (prix, opportunités commerciales).

### **PRIORITE 3: RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS DU SECTEUR RURAL**

L'amélioration de la résilience des populations au changement climatique et autres aléas agro climatiques ou socioéconomiques, la transformation des systèmes de production et la création de valeur ajoutée au niveau des exploitants impliquent un effort continu de mobilisation des ressources, un environnement législatif, politique et économique approprié et des institutions rurales publiques et privées ayant les capacités requises la mise en œuvre des programmes et le dialogue politique. Pour cela, la FAO entend accompagner le HC3N et les Ministères techniques concernés pour la création d'un environnement propice (politique, institutionnel et économique) qui répond aux besoins réels de la population

nigérienne et qui est favorable à la mise en œuvre de l'initiative 3N.

**i. Effet : Des stratégies, programmes et projets de développement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont élaborés**

✓ *Produit 1 : Les capacités de formulation des politiques, programmes et projets des institutions publiques sont renforcées.* L'action de la FAO sera de :

- Assister les institutions publiques dans l'analyse et l'élaboration des politiques et stratégies de développement rural et de sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Appuyer la formulation des programmes et projets d'investissements de l'initiative 3N.

✓ *Produit 2 : Les capacités des organisations paysannes en matière d'analyse et de mise en œuvre des politiques et programmes sont renforcées* – Il s'agira de :

- Appuyer les faîtières d'organisations d'agriculteurs et de pasteurs à accéder aux ressources, aux marchés, à l'information, au crédit et à des incitatifs économiques et à développer des systèmes d'information au bénéfice de leurs membres,
- Appuyer les OP à se développer et d'accroître leur performance et à répondre aux besoins communs de ses membres en garantissant l'égalité de genre, l'équité et la bonne gouvernance.
- Appuyer les OP à devenir des acteurs autonomes qui dépendent de leur capacité pour accéder aux marchés, générer des profits et investir une partie de ceux-ci

pour améliorer la prestation des services et assurer la croissance socio-économique des communautés.

- Former les Organisations de Producteurs dans l'analyse des politiques, la formulation et la gestion des projets.
- Appuyer des espaces de dialogues multi acteurs où les besoins des producteurs et des productrices, représentés par les OP, soient pris en compte.

#### 4.2. COUT ET PLAN DE FINANCEMENT

Le coût global du CPP est de 51 210 500 USD dont 11 640 700 USD sont déjà acquis à travers des projets déjà en cours, financés principalement par l'Union Européenne, l'Espagne, le PNUD, la Belgique, la GIZ, la Suède, USAID et le TCP/FAO. Le besoin de financement estimé à 39 569 800 USD sera comblé au cours de la période de mise en œuvre du CPP en relation avec diverses parties prenantes qui appuient l'opérationnalisation de l'Initiative 3N, notamment à la suite de la table ronde de Paris. Des contacts ont été pris dans cette perspective avec le Gouvernement (pour des projets UTF) et les donateurs. Les détails du coût et du plan de financement sont présentés en Annexe.





## 5. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI ET EVALUATION

### 5.1. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE

Le CPP 2013-2016 est la contribution de la FAO à la mise en œuvre des programmes d'investissement prioritaires de l'IGN. Sa mise en œuvre sera réalisée à travers une coopération entre la FAO, le Gouvernement, le Système des Nations Unies, les Organisations Paysannes, la Société Civile, le Secteur Privé et les Partenaires Techniques et Financiers.

L'ancrage institutionnel du CPP est le Haut Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N). Le HC3N et ses instances régionales, départementales et communales des cadres de concertation, veilleront à la synergie des actions avec d'autres intervenants.

Les acteurs de la mise en œuvre du CPP comprennent la Représentation de la FAO, les Ministères impliqués, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), les OP, la société civile et le secteur privé.

La coordination générale du CPP sera assurée par la FAO à travers les fonctions suivantes :

- Coordonner la Formulation des programmes et projets et assurer leur suivi technique
- Assurer la communication et la visibilité du CPP à travers la stratégie de communication de la FAO
- Coordonner l'élaboration des

Plants de Travail Annuel (PTA) et leurs budgets

- Faire la synthèse de l'exécution des projets
- Elaborer des rapports d'exécution technique et financière
- Programmer les évaluations des projets exécutés
- Soumettre les rapports au comité de suivi.

Les organes de mise en œuvre prévus sont :

- *Le Comité d'élaboration et de suivi de la mise en œuvre du CPP.* Il est coprésidé par le Représentant de la FAO et le Haut Commissaire à l'Initiative 3N. Il a pour mission principale l'orientation, le pilotage et la validation du CPP, ainsi que le respect de sa conformité aux priorités nationales définies notamment dans la stratégie de l'Initiative 3N «les Nigériens Nourrissent les Nigériens », l'UNDAF et les stratégies et plans sectoriels pertinents. Dans ce cadre, la FAO s'inscrit dans les instances de coordination et de concertation prévues par le PDES 2012-2015 et le Cadre stratégique de l'Initiative 3N.

- *Les comités de pilotage des programmes et projets spécifiques.* Chaque programme ou projet opérationnel sera doté d'un Comité de Pilotage qui a la charge de définir les orientations, superviser la mise en œuvre, adopter les rapports annuels ainsi que les plans d'actions et budgets annuels. La Composition et le fonctionnement de chaque Comité seront précisés dans le document de projet ou de programme et les manuels d'exécution technique ou financier y afférents.



- *Les cadres de concertation.* Ce sont des espaces de dialogue et d'échanges multi-acteurs qui pourraient être utilisés pour des débats autour de divers thèmes relatifs à la sécurité alimentaire et au développement agricole.
- *Les Unités de Gestion de Projet.* Pour certains projets, il sera mis en place une Unité de Gestion rattachée à une des administrations de développement rural. Ces Unités auront la responsabilité de l'exécution des activités, du suivi-évaluation, de la préparation des rapports techniques et financiers. Le tout à partir de plans de travail et de budget annuels.

## 5.2. MECANISMES DE SUIVI ET EVALUATION

Le processus de suivi-évaluation du CPP 2012 – 2015 de la FAO au Niger s'alignera aux dispositions de suivi-évaluation mises en place par les institutions nationales notamment le PDES et l'I-3N.

Tous les programmes et projets qui seront initiés dans le cadre du présent CPP devront, prendre en compte les indicateurs pertinents du CPP, du PDES et de l'I-3N. Le suivi-évaluation du CPP se fera en étroite collaboration avec le Haut Commissariat à l'Initiative 3N, qui veillera à la cohérence globale, l'efficacité et l'efficacités des interventions. Le système de suivi-évaluation du CPP s'articulera autour de deux axes à savoir :

a) La mobilisation des ressources à travers les projets et programmes élaborés et financés. La coordination nationale du CPP

mettra à contribution les différents échelons de la FAO (bureaux sous régional, régional et du siège de la FAO), de l'UNDAF et du Gouvernement du Niger pour cette mobilisation.

b) L'exécution des projets et programmes qui sera sanctionné par un rapport à tous les échelons d'exécution selon des périodes bien définies.

Le CPP sera évalué à mi-parcours et en fin de cycle. Tous les projets et programmes du CPP feront l'objet d'évaluations à mi-parcours et finale, suivant le système d'évaluation de la FAO.

Le dispositif de suivi évaluation permettra de disposer des informations permettant d'apprécier globalement l'effort de la FAO en termes de contribution au renforcement de la résilience des ménages vulnérables et au delà au développement du secteur agricole et de la nutrition au Niger.

Une capitalisation systématique des expériences permettra de tirer des leçons et d'élaborer de bonnes pratiques afin qu'elles soient partagées, et reproduites à plus grande échelle. Le système de suivi-évaluation sera complété par :

- ✓ Un système de capitalisation des expériences, leçons tirées et bonnes pratiques afin qu'elles soient partagées, et reproduites à plus grande échelle.
- ✓ Un plan de communication pour faire connaître le CPP et ses principales réalisations.

### 5.3. PLAN D'ACTION DU CPP

La mise en œuvre du CPP sera axée sur un calendrier indicatif de la réalisation de ses effets/ produits, avec mention des unités techniques responsables. Il prend en compte les matrices des priorités qui mettent en exergue les produits et les indicateurs devant permettre d'apprécier le niveau de performance des actions menées. Après l'adoption du CPP Niger, le plan d'action sera décliné en Plan de Travail et de Budget biennal, puis subséquemment en plan de travail annuel.

## 6. STRATEGIE DE MOBILISATION DE RESSOURCES

La stratégie de mobilisation des ressources se fonde sur la confiance que le Gouvernement et les principaux donateurs accordent à la FAO en général et à la FAO-Niger en particulier. Comme mentionné ci-dessus, l'un des objectifs du CPP 2013-2016 est d'être un outil de planification, de plaidoyer et de mobilisation de ressources.

A cet égard, la stratégie consistera à :

- Développer une communication active auprès des agences de coopération bilatérale et multilatérale ainsi que les ONG internationales intervenant au Niger dans les domaines du mandat de la FAO, notamment ceux qui ont fait des annonces à la table ronde de Paris ;

- Engager une offensive concertée de plaidoyer auprès des donateurs traditionnels et de nouveaux partenaires financiers potentiels;

- Mettre l'accent sur une coopération

renforcée avec les agences du SNU, notamment à travers des programmes conjoints et des accords spécifiques de coopération ;

- Expérimenter et développer le système de Trust Fund Unilatéral (UTF) avec le Gouvernement.

#### Plus spécifiquement :

1. Les principaux bailleurs de fonds qui appuient le secteur rural et la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Union Européenne, Belgique, Espagne, PNUD, USAID) et le Gouvernement du Niger seront sollicités pour financer des programmes et des projets qui leur seront présentés par la FAO directement (projets d'urgence et de réhabilitation) et ou à la suite de requêtes d'assistance technique et financière établies par les institutions nationales (ministères, HC3N, OP, ONG, secteur privé et collectivités locales).

2. Les financements seront recherchés conformément aux résultats attendus des trois domaines prioritaires identifiés dans le cadre du présent CPP, à travers l'élaboration de note conceptuelles et de documents de projet. Par exemple, de nombreux donateurs ont inscrit le renforcement de la résilience parmi leur domaine prioritaire (Union Européenne, France, Espagne, PNUD).

3. Les projets élaborés et approuvés par les parties prenantes (Gouvernement, FAO et bailleurs de fonds) feront l'objet d'accords de financement et d'accords de projet, qui préciseront les modalités pratiques d'exécution et de supervision des actions sur le terrain.

Les résultats de la Table ronde des bailleurs de fonds pour le financement du PDES 2012-2015 organisée en novembre 2012 à Paris, sont déjà mis à profit pour approcher les donateurs sur la base de leurs domaines d'intervention et de leurs annonces contributives à la mise en œuvre du Plan

d'investissement de l'Initiative 3N. Tous les partenaires qui se sont positionnés comme PTF potentiels dans le financement des 3N seront aussi sollicités, y compris avec l'appui du Haut Commissariat à l'Initiative 3N.



Le montant global prévisionnel pour la mise en œuvre du CPP 2013 – 2016, FAO - Niger est de 51 210 500 USD, dont 11 640 700 USD sont acquis et 39 569 800 USD étant la contribution à rechercher auprès des principaux partenaires techniques et financiers (PTF) et du Gouvernement du Niger.

## 7. ANNEXES

### ANNEXE 1 : ALIGNEMENT DES DOMAINES PRIORITAIRES ET MATRICE DES PRIORITES

#### Chaîne des résultats

**Impact recherché** : « D'ici à 2016 la capacité de Résilience des populations vulnérables aux crises est renforcée, leur sécurité alimentaire est améliorée, et elles gèrent de façon durable leurs ressources naturelles et diversifient leurs sources de revenu »

Domaines Prioritaires CPP	Priorités 3N	Priorités UNDAF 2009-2013 et 2014-2018	Priorités sous régionales de la FAO	Objectifs stratégiques FAO
<b>Priorité 1 :</b> Renforcement de la Résilience des populations vulnérables	PS3 et PS4 : Augmentation de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, crises et catastrophes PIP9 et PIP10	<u>Effet 1 (2014-2018) :</u> Les ménages vulnérables et les communautés ciblées améliorent durablement leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, leurs moyens de subsistance et leur environnement	Priorité 1 : Augmentation durable de la production, productivité et diversification agricoles	SO5. Améliorer la résilience des moyens de subsistance face aux menaces et aux crises.
<b>Effet 1 Les capacités d'anticipation des crises alimentaires et catastrophes sont renforcées</b>				
Produit 1 : Les systèmes d'information sur les risques de catastrophes naturelles et crises alimentaires sont renforcés				
Produit 2 : La création de stocks de sécurité de semences et de réserves d'aliments bétail est facilitée				
<b>Effet 2 : Les moyens de subsistance des populations vulnérables sont préservés</b>				
Produit 1 : Les capacités d'adaptation des populations vulnérables au changement climatique est améliorée				
Produit 2: Les capacités productives des ménages vulnérables sont réhabilitées.				
Produit 3 : Le pouvoir d'achat et d'ajustement des ménages vulnérables est augmenté				
<b>Effet 3 - L'état nutritionnel des ménages d'agriculteurs, pêcheurs, pasteurs et agro-pasteurs est amélioré</b>				
Produit 1 La consommation d'aliments à haute valeur nutritive par les ménages ruraux est augmentée				
Produit 2: La prise en compte de la nutrition dans les politiques, programmes et projets de développement agricole est promue				
<b>Priorité 2 .</b> Accroissement, diversification et valorisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques	PS, PS2 et PS3 Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques PIP1 à PIP2, PIP3, PIP4, PIP5, PIP6, PIP7, PIP8	<u>Effet 1</u> : 2014/2018 : Les ménages vulnérables et les communautés ciblées améliorent durablement leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, leurs moyens de subsistance et leur environnement <u>Effet 1.3</u> : 2009/2013 : Les populations vulnérables augmentent la productivité et la rentabilité de leurs productions	<u>Priorité 1</u> : Augmentation durable de la production, productivité et diversification agricoles <u>Priorité 3</u> : Environnement propice, attractif, compétitif et sensible au genre pour les marchés et une meilleure qualité et une sécurité sanitaire des aliments pour un commerce accru englobant les besoins spécifiques des femmes et des groupes vulnérables.	SO2. Intensifier et améliorer la fourniture de biens et services provenant de l'agriculture, de la foresterie et des pêches de manière durable.

<b>Effet 4 : La productivité des systèmes de production agro-sylvo-pastorale et halieutique est accrue</b>				
Produit 1 l'Accès des productrices et producteurs à l'information, aux innovations et bonnes pratiques est assuré				
Produit 2: L'approvisionnement et la distribution des intrants, équipements, produits phytosanitaires et zoo sanitaires sont renforcés				
Produit 3: Les systèmes de production avec maîtrise de l'eau sont promus.				
Produit 4 : La lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontières des plantes et des animaux est renforcée				
<b>Effet 5 Les revenus des petits producteurs sont améliorés</b>				
Produit 1: Les capacités de conservation, de stockage et de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques sont améliorées;				
Produit 2. : La mise en marché des produits agricoles et agroalimentaires par les organisations et associations paysannes est appuyée.				
<b>Priorité3 :</b> Priorité3 : Renforcement des capacités des institutions publiques et privées du secteur rural	PS 5 : Animation, Coordination de la SDA/C /SAN et impulsion des réformes, mobilisation de ressources, renforcement des capacités (PIP- 11)	<b>Effet 5 :</b> (2014-2018) D'ici 2018, les institutions nationales et locales, les communautés et les groupes ciblés assurent la participation des acteurs et leur accès équitable aux services publics de qualité	Priorité 4 : Gestion des savoirs, coordination du plaidoyer et des politiques en Afrique de l'Ouest.	SO4. Veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus ouverts et plus efficaces aux niveaux local, national et international
<b>Effet 6 : Des stratégies, programmes et projets de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont élaborés</b>				
Produit 1 : Les capacités de formulation des politiques, programmes et projets des institutions publiques sont renforcées.				
Produit 2 : Les capacités des organisations paysannes en matière d'analyse et de mise œuvre des politiques et programmes sont renforcées				



## ANNEXE 2 : MATRICE DES RESULTATS

### Partie A

Actions	Indicateurs	Situation de référence	Cibles	Source/moyens de vérification	Hypothèses et risques
<b>Priorité 1 : Renforcement de la Résilience des populations vulnérables</b>	Evolution indice de vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Evolution du taux de mortalité et de morbidité lié à la malnutrition Evolution de l'indice de stratégie de survie ;	<b>Taux de mortalité infanto-juvénile : 130% (2010)</b> <b>Prévalence de la malnutrition : 42% en 2010</b> <b>Autres : à déterminer</b>	<b>Taux de mortalité infanto-juvénile (114% en 2016)</b> <b>Prévalence de la malnutrition en 2016 (35%)</b> <b>Autres A déterminer</b>	<b>Documents d'Enquêtes Publications INS ; EDS Documents d'évaluation I3N</b>	<b>Hypothèse</b>  Mise en œuvre du PDES et de l'I3N
<i>Effet 1 Les capacités d'anticipation des crises alimentaires et catastrophes sont renforcées</i>	Nombre de crises alimentaires et de catastrophes anticipées	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activités CPP – FAO Rapports DNPGCCA Document d'étude ou d'enquête Document d'évaluation I3N	Concrétisation des annonces des partenaires faites à la Table Ronde  <b>Risques</b>
Produit 1 : Les systèmes d'information sur les risques de catastrophes naturelles et crises alimentaires sont renforcés	Régularité et célérité dans la publication des informations sur les risques et leurs effets	Des bulletins d'information bimensuelles et des rapports semestriels d'enquêtes sont produits mais pas toujours à temps	A déterminer	Bulletins d'information du SAP et autres parties prenantes Rapports DNPGCCA Rapports SAP et autres parties prenantes	Instabilité institutionnelle  Instabilité sociopolitique nationale / sous régionale
Produit 2 : La création de stocks de sécurité de semences et de réserves d'aliments bétail est facilitée	Evolution du Nombre de communes disposant de stocks de sécurité de semences et d'aliments bétail Evolution de la quantité de semences et aliments-bétail stockés	Aucune commune ne dispose de stocks de sécurité de semences ou d'aliments bétail	6000 t de semences de stock de sécurité de semences constitué 25 000 t de stock d'Aliments bétail constitué	Rapports d'activité Rapports d'évaluation des projets	
<i>Effet 2 : Les moyens de subsistance des populations vulnérables sont préservés</i>	Taux de couverture des besoins alimentaires au niveau des bénéficiaires directs	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activités Rapports d'évaluation des projets Documents d'Enquêtes	
Produit 1 : Les capacités d'adaptation au changement climatique et de gestion des ressources naturelles des populations vulnérables est améliorée	Evolution du Nombre de productrices et producteurs appliquant des techniques ou bonnes pratiques d'adaptation au CC et de GRN au niveau des villages ciblés.	Les techniques et bonnes pratiques sont appliquées dans plusieurs localités mais pas par tous.	X nombre de productrices et producteurs appliquant utilisant des techniques et bonnes pratiques de GRN	Rapports d'activité Rapports d'évaluation des projets Documents d'Enquêtes	
Produit 2: Les capacités productives des ménages vulnérables sont réhabilitées.	Nombre de bénéficiaires (hommes, femmes) directs touchés Quantité d'Intrants et petit matériel distribués Productions agricoles et pastorales obtenues	Le nombre de ménage vulnérable varie selon les années en fonction des conditions climatiques et agro-écologiques.	X% des ménages jugés vulnérables seront soutenus chaque année.	Rapports d'activité Rapports d'évaluation des projets	
Produit 3 : Le pouvoir d'achat et d'ajustement des ménages	Nombre de ménages ciblés Evolution des revenus (Pouvoir d'achat)	Le nombre de ménage vulnérable varie selon les	X% des ménages vulnérables sans pouvoir	Rapports d'activité Rapports d'évaluation des	

vulnérables est augmenté	des ménages Pourcentage de revenus consacré à l'alimentation et quantité d'aliments achetée par les bénéficiaires directs des projets du CPP	années en fonction des conditions climatiques et agro-écologiques, du degré de pauvreté ou d'endettement	d'achat seront soutenu.	projets Documents d'enquêtes	
Effet 3 - L'état nutritionnel des ménages d'agriculteurs, pêcheurs, pasteurs et agro-pasteurs est amélioré	Evolution de la malnutrition aigüe et chronique (évolution du taux d'admissions dans les centres de récupération nutritionnelle)	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activité Rapports d'évaluation des projets Documents d'enquêtes Rapports INS	
Produit 1 La consommation d'aliments à haute valeur nutritive par les ménages ruraux est augmentée	Score de diversité alimentaire pour les bénéficiaires directs des projets du CPP	Une enquête sera conduite à cet effet dans le cadre de REACH	% de ménages ayant amélioré leur score de diversité alimentaire	Rapports d'activité Rapports d'évaluation des projets Documents d'enquêtes	
Produit 2: La prise en compte de la nutrition dans les politiques, programmes et projets de développement agricole est promue	Nombre de documents de programmes et projets mis en œuvre avec une composante nutrition	A déterminer après analyse	A déterminer	Rapports d'activité Rapports d'évaluation des projets	
Priorité 2. Accroissement, diversification et valorisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques	Nombre de bénéficiaires (homme/femme) Evolution des productions Valeur ajoutée créée (évolution des flux financiers des marchés ruraux)	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activité Rapports d'évaluation des projets CPP	
Effet 5 : La productivité des systèmes de production agro-sylvo-pastorale et halieutique est accrue	Evolution de la performance des principaux systèmes de production (rendements, taux d'exploitation, quantités produites) au niveau des sites ciblés par les projets du CPP	Rendements moyens très faibles et en baisse dans certaines localités.  A déterminer selon les zones d'intervention	A déterminer	Rapports d'activité Projet CPP Rapports d'évaluation des projets CPP  Documents d'enquête Publication INS Rapports Ministères sectoriels	
Produit 1 l'Accès des productrices et producteurs à l'information, aux innovations et bonnes pratiques est assuré	Nombre d'OP concernés Nombre de clubs d'écoute communautaires Nombre de productrices et producteurs ayant adopté les techniques diffusées	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activité Projet CPP Rapports d'évaluation des projets CPP	
Produit 2: L'approvisionnement et la distribution des intrants, équipements, produits phyto et zoo sanitaires sont renforcés	Nombre de Boutiques d'Intrants créées et opérationnelles Taux d'utilisation des engrais/Ha Taux d'utilisation des semences améliorée Nombre de producteurs et éleveurs touchés	A déterminer pour la zone cible	A déterminer	Rapports d'activité Projet CPP Rapports d'évaluation des projets CPP	
Produit 3: Les systèmes de production avec maîtrise de l'eau sont promus.	Taux de mise en valeur des superficies irriguées au niveau départemental Nombre de bénéficiaires par sexe au niveau des villages cibles Evolution des productions des cultures irriguées des bénéficiaires directs	100 000 ha de superficies sous irrigation Productions initiales à déterminer pour les groupes cibles	A déterminer	Rapports d'activité Projet CPP Rapports d'évaluation des projets CPP Documents d'étude	
Produit 4: La lutte contre les ravageurs et les maladies	Taux de réduction des pertes de production dues aux ravageurs et maladies	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activité Projet CPP	



transfrontaliers est renforcée	transfrontaliers Evolution des foyers des maladies animales transfrontalières			Rapports d'évaluation des projets CPP Rapports services Ministères Agriculture et Elevage	
Effet 6 Les revenus des petits producteurs sont améliorés ;	Nombre de Projets Nombre de ménages touchés Ressources mobilisées Evolution des revenus	A déterminer selon les zones d'intervention	A déterminer	Rapports d'activité Projet CPP Rapports d'évaluation des projets CPP Documents d'études	
Produit 1: Les capacités de conservation, de stockage et de transformation des produits agrosylvo-pastoraux et halieutiques sont améliorées;	Nombre de bénéficiaires par sexe Nombre de projets exécutés Volume ou quantité des produits transformés Evolution de la quantité et de la qualité des produits	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activité Projet CPP Rapports d'évaluation des projets CPP	
Produit 2. : La mise en marché des produits agricoles et agroalimentaires par les organisations et associations paysannes est appuyée.	Evolution de la quantité et diversité de produits agricoles et agroindustriels mis sur le marché Nombre de contrats négociés	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activité Projet CPP Rapports d'évaluation des projets CPP Documents d'enquête	
Priorité3 : Renforcement des capacités des institutions publiques et privées du secteur rural	Evolution de la part du budget alloué aux investissements agricoles et de sécurité alimentaire. Taux d'exécution des projets d'investissements dans le secteur agricole. Evolution du nombre de projets responsabilisant ou impliquant les faitières d'OP	A déterminer	A déterminer	Lois de Finance Documents d'études Rapports d'évaluation des projets Rapports d'activités ou d'études du HC3N	
Effet 7 : Des stratégies, programmes et projets de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont élaborés	Nombre de Projets Ressources mobilisées	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activité Projet CPP Rapports d'évaluation des projets CPP Rapports HC3N	
Produit 1 : Les capacités de formulation des politiques, programmes et projets des institutions publiques sont renforcées.	Nombre et diversités des mesures adoptées Nombre des institutions et ministères concernés Nombre de projets élaborés et exécutés	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activité Projet CPP Rapports d'évaluation des projets CPP  Rapports HC3N	
Produit 2 : Les capacités des organisations paysannes en matière d'analyse et de mise œuvre des politiques et programmes sont renforcées	Nombre de documents de réflexion ou de plaidoyer élaborés par les OP cibles par les projets du CPP Nombre de projets élaborés et exécutés par les OP ciblés Nombre de femmes qui participent dans les cadres décisionnels des OP touchées par les projets du CPP	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activité Projet CPP Rapports d'évaluation des projets CPP Rapports OP	

## Matrice des résultats (partie B)

Résultats CPP	Coût estimatif total	Acquis	GAP (objectif de mobilisation de ressource)	Partenaires Nationaux de mise en œuvre	Partenaires Internationaux de mise en œuvre	Donateurs (fournisseurs de ressources)
<b>Priorité 1 : Renforcement de la Résilience des populations vulnérables</b>	<b>40 321 800</b>	<b>8 982 000</b>	<b>31 339 800</b>			
<i>Effet 1 Les capacités d'anticipation des crises alimentaires et catastrophes sont renforcées</i>	8 640 000	410 000	8 230 000			
Produit 1 : Les systèmes d'information sur les risques de catastrophes naturelles et crises alimentaires sont renforcés	1 640 000	410 000	1 230 000	DNPGCCA ; HC 3N ; Ministères Techniques ; ONG ; OSC	ONG	PNUD ; UE ; Espagne ; USAID
Produit 2 : La création de stocks de sécurité de semences et de réserves d'aliments bétail est facilitée	7 000 000	-	7 000 000	DNPGCCA ; HC 3N ; Ministères Techniques ; ONG ; OSC	ONG	PNUD ; UE ; Espagne ; USAID
<i>Effet 2 : Les moyens de subsistance des populations vulnérables sont préservés</i>	30 141 800	8 562 000	21 579 800			
Produit 1 : Les capacités d'adaptation au changement climatique et de gestion des ressources naturelles des populations vulnérables est améliorée	5 700 000	-	5 700 000	HC 3N ; Ministères Techniques ; ONG ; OSC	PNUD ; ONG	PNUD ; UE ; Espagne ; USAID ; Belgique ; France ; Cerf ;
Produit 2: Les capacités productives des ménages vulnérables sont réhabilitées.	21 832 600	8 035 000	13 797 600	HC 3N ; Ministères Techniques ; ONG ; OSC		PNUD ; UE ; Espagne ; USAID ; Belgique ; France ; Cerf ;
Produit 3 : Le pouvoir d'achat et d'ajustement des ménages vulnérables est augmenté	2 609 200	527 000	2 082 200	DNPGCCA ; HC 3N ; Ministères Techniques ; ONG ; OSC	PAM ; ONG	PNUD ; UE ; Espagne ; USAID ; Belgique ; France ; Cerf ;
<i>Effet 3 - L'état nutritionnel des ménages d'agriculteurs, pêcheurs, pasteurs et agro-pasteurs est amélioré</i>	1 540 000	10 000	1 530 000			
Produit 1 La consommation d'aliments à haute valeur nutritive par les ménages ruraux est augmentée	1 000 000	10 000	990 000	HC 3N ; Ministères Techniques ; ONG ; OSC	PAM ; UNICEF ; ONG	UE ; Espagne ; USAID ; Belgique ; France ;
Produit 2: La prise en compte de la nutrition dans les politiques, programmes et projets de développement agricole est promue	540 000	-	540 000	HC 3N ; Ministères Techniques ; ONG ; OSC	PAM ; UNICEF ; OMS ; ONG ;	UE ; Espagne ; USAID ; Belgique ; France ;
<b>Priorité 2. Accroissement, diversification et valorisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques</b>	<b>10 138 700</b>	<b>2 258 700</b>	<b>7 880 000</b>			
<i>Effet 5 : La productivité des systèmes de production agro-sylvo-pastorale et halieutique</i>	8 153 700	2 083 700	6 070 000			

est accrue						
Produit 1 l'Accès des productrices et producteurs à l'information, aux innovations et bonnes pratiques est assuré	1 383 700	583 700	800 000	HC 3N ; Ministères Techniques ; ONG ; OSC	ONG	UE ; Espagne ; USAID ; Belgique ; France ;
Produit 2: L'approvisionnement et la distribution des intrants, équipements, produits phyto et zoo sanitaires sont renforcés	4 790 000	810 000	3 980 000	HC 3N ; Ministères Techniques ; ONG ; OSC	ONG	UE ; Espagne ; USAID ; Belgique ; France ;
Produit 3: Les systèmes de production avec maîtrise de l'eau sont promus.	1 750 000	640 000	1 110 000	HC 3N ; Ministères Techniques ; ONG ; OSC	ONG	UE ; Espagne ; USAID ; Belgique ; France ;
Produit 4: La lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontalières est renforcée	230 000	50 000	180 000	Ministères Techniques ; ONG ; OSC	ONG	UE ; Belgique ; France ;
Effet 6 Les revenus des petits producteurs sont améliorés ;	1 985 000	175 000	1 810 000		ONG	
Produit 1: Les capacités de conservation, de stockage et de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques sont améliorées;	825 000	175 000	650 000	HC 3N ; Ministères Techniques ; ONG ; OSC	ONG	UE ; Espagne ; USAID ; Belgique ; France ;
Produit 3. : La mise en marché des produits agricoles et agroalimentaires par les organisations et associations paysannes est appuyée.	1 160 000	-	1 160 000	HC 3N ; Ministères Techniques ; ONG ; OSC	ONG	UE ; Espagne ; USAID ; Belgique ; France ;
<b>Priorité3 : Renforcement des capacités des institutions publiques et privées du secteur rural</b>	<b>750 000</b>	<b>400 000</b>	<b>350 000</b>			
Effet 7 : Des stratégies, programmes et projets de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont élaborés	750 000	400 000	350 000			
Produit 1 : Les capacités de formulation des politiques, programmes et projets des institutions publiques sont renforcées.	400 000	200 000	200 000	HC 3N ; Ministères Techniques ; OP ; ONG ; OSC		UE ; Espagne ; USAID ; Belgique ; France ;
Produit 2 : Les capacités des organisations paysannes en matière d'analyse et de mise œuvre des politiques et programmes sont renforcées	350 000	200 000	150 000	HC 3N ; Ministères Techniques ; OP ; ONG ; OSC	ONG	UE ; Espagne ; USAID ; Belgique ; France ;
<b>Total</b>	<b>51 210 500</b>	<b>11 640 700</b>	<b>39 569 800</b>			

## Priorité 1 CPP: Renforcement de la Résilience des populations vulnérables

<b>Priorités nationales I3N (PS3 et PS4) :</b> Augmentation de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, crises et catastrophes PIP9 et PIP10
<b>Effet 1 (2009 -2013) :</b> D'ici 2013, les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable de leurs ressources naturelles et diversifient leurs sources de revenu
<b>Effet 1 UNDAF (2014-2018) :</b> D'ici à 2018, les ménages vulnérables et les communautés ciblées augmentent leur résilience en améliorant durablement leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, en gérant mieux leur environnement et en ayant accès aux filets sociaux

Actions	Indicateurs	Situation de référence	Cibles	Source/moyens de vérification	Hypothèses et risques
<b>Priorité 1 : Renforcement de la Résilience des populations vulnérables</b>	<p>Taux d'évolution indice de vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.</p> <p>Taux de prévalence de l'insécurité alimentaire sévère et modérée pour les ménages (désagrégé par sexe)</p> <p>Taux de prévalence de la malnutrition aiguë et chronique</p> <p>Evolution du taux de mortalité et de morbidité lié à la malnutrition</p> <p>Taux de l'indice de stratégie de survie ;</p>	<p>12,2% Sévère (2012) 26,8% Modérée (2012)</p> <p>Modérée : 26.4% (2011) Sévère : 8.5% (2011)</p> <p>Aigüe : 14.8% (2012) Chronique : 42% (2012)</p> <p>Mortalité infanto-juvénile : 130% (2010)</p> <p>Autres : à déterminer</p>	<p>A déterminer</p> <p>Prévalence de la malnutrition en 2016 Modérée : &lt;20% Sévère : &lt;8.5%</p> <p>Aigüe : &lt;10% Chronique : &lt;32%</p> <p>Taux de mortalité infanto-juvénile (114% en 2016)</p> <p>Autres A déterminer</p>	<p>Documents d'Enquêtes Publications INS ;</p> <p>EDS</p> <p>Documents d'évaluation I3N</p>	<p><u>Hypothèse</u></p> <p>Mise en œuvre du PDES et de l'I3N</p> <p>Concrétisation des annonces des partenaires faites à la Table Ronde de novembre 2012 à Paris</p> <p>Mobilisation de ressources adéquates pour le CPP</p>
<i>Effet 1 Les capacités d'anticipation des crises alimentaires et catastrophes sont renforcées</i>	Niveau de coordination et d'harmonisation	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activités CPP – FAO Rapports DNPGCCA Document d'étude ou d'enquête Document d'évaluation I3N	<u>Risques</u>
Produit 1 : Les systèmes d'information sur les risques de catastrophes naturelles et crises alimentaires sont renforcés	Régularité et célérité dans la publication des informations sur les risques et leurs effets	Des bulletins d'information et des rapports sont produits mais pas toujours à temps	Bulletins d'information et des rapports sont produits régulièrement et à temps	Bulletins d'information du SAP et autres parties prenantes Rapports DNPGCCA Rapports SAP et autres parties prenantes	Instabilité institutionnelle  Instabilité sociopolitique nationale / sous régionale
Produit 2 : La création de stocks de sécurité de semences et de réserves d'aliments bétail est facilitée	Evolution du Nombre de communes disposant de stocks de sécurité de semences et d'aliments bétail Evolution de la quantité de semences et aliments-bétail stockés	Aucune commune ne dispose de stocks de sécurité de semences ou d'aliments bétail	6000 t de semences de stock de sécurité de semences constitué 25 000 t de stock d'Aliments bétail constitué	Rapports d'activité Rapports d'évaluation des projets	Insécurité dans les régions du pays  Aléas climatiques sévères Catastrophes naturelles
Effet 2 : Les moyens de subsistance des populations vulnérables sont préservés	Taux de couverture des besoins alimentaires	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activités Rapports d'évaluation des projets Documents d'Enquêtes	Mauvaise coordination de l'aide

Produit 1 : Les capacités d'adaptation au changement climatique et de gestion des ressources naturelles des populations vulnérables est améliorée	Evolution du Nombre de productrices et producteurs appliquant des techniques ou bonnes pratiques d'adaptation au CC et de GRN.	Les techniques et bonnes pratiques sont appliquées dans plusieurs localités mais pas par tous.	X nombre de productrices et producteurs appliquant utilisant des techniques et bonnes pratiques de GRN	Rapports d'activité Rapports d'évaluation des projets Documents d'Enquêtes	
Produit 2: Les capacités productives des ménages vulnérables sont réhabilitées.	Nombre de bénéficiaires (hommes, femmes) Quantité d'Intrants et petit matériel Taux de croissance annuelle de la production agricole Taux de croissance annuelle de la production pastorale	Le nombre de ménage vulnérable varie selon les années en fonction des conditions climatiques et agro-écologiques. 2.1% (2010) 4% (2010)	X% des ménages jugés vulnérables seront soutenus chaque année. A déterminer (objectif I3N 2015 : 11.5%) A déterminer	Rapports d'activité Rapports d'évaluation des projets Rapports annuels ministères techniques Rapports annuels I3N	
Produit 3 : Le pouvoir d'achat et d'ajustement des ménages vulnérables est augmenté	Nombre de ménages ciblés Evolution des revenus (Pouvoir d'achat) des ménages % de revenus pour l'alimentation et quantité achetée	Le nombre de ménage vulnérable varie selon les années en fonction des conditions climatiques et agro-écologiques, du degré de pauvreté ou d'endettement	X% des ménages vulnérables sans pouvoir d'achat seront soutenu.	Rapports d'activité Rapports d'évaluation des projets Documents d'enquêtes	
Effet 3 - L'état nutritionnel des ménages d'agriculteurs, pêcheurs, pasteurs et agro-pasteurs est amélioré	Evolution de la malnutrition aigüe et chronique (évolution du taux d'admissions dans les centres de récupération nutritionnelle)	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activité Rapports d'évaluation des projets Documents d'enquêtes Rapports INS	
Produit 1 La consommation d'aliments à haute valeur nutritive par les ménages ruraux est augmentée	Score de diversité alimentaire	A déterminer pour les ménages cibles	Au moins 30 % de ménages ciblés ont amélioré leur score de diversité alimentaire	Rapports d'activité Rapports d'évaluation des projets Documents d'enquêtes	
Produit 2: La prise en compte de la nutrition dans les politiques, programmes et projets de développement agricole est promue	Nombre de documents de programmes et projets mis en œuvre avec une composante nutrition	A déterminer après analyse	A déterminer	Rapports d'activité Rapports d'évaluation des projets	

## Priorité 2 CPP: Accroissement, diversification et valorisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques

<b>Priorités nationales I3N (PS, PS2 et PS3) :</b> Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques
<b>Effet 1.3 UNDAF (2009 -2013) :</b> Les populations vulnérables augmentent la productivité et la rentabilité de leurs productions
<b>Effet 1 UNDAF (2014-2018) :</b> D'ici à 2018, les ménages vulnérables et les communautés ciblées augmentent leur résilience en améliorant durablement leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, en gérant mieux leur environnement et en ayant accès aux filets sociaux

Actions	Indicateurs	Situation de référence	Cibles	Source/moyens de vérification	Hypothèses et risques
Priorité 2. Accroissement, diversification et valorisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques	Nombre de bénéficiaires (homme/femme) Evolution des productions Valeur ajoutée créée (évolution des flux financiers des marchés ruraux)	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activité Rapports d'évaluation des projets CPP	<b>Hypothèse</b> Mise en œuvre du PDES et de l'I3N
Effet 5 : La productivité des systèmes de production agro-sylvo-pastorale et halieutique est accrue	Evolution des rendements ; Nombre de ménages touchés ; Taux de couverture vaccinale ; Taux de croissance des revenus des ménages	Rendements moyens très faibles et en baisse dans certaines localités. A déterminer selon les zones d'intervention	A déterminer	Rapports d'évaluation des projets CPP Documents d'enquête Publication INS Rapports Ministères sectoriels	Concrétisation des annonces des partenaires faites à la Table Ronde de novembre 2012 à Paris
Produit 1 : L'accès des productrices et producteurs à l'information, aux innovations et bonnes pratiques est assuré	Nombre d'OP concernés ; Nombre de productrices et producteurs ayant adopté les techniques diffusées	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activité Projet CPP Rapports d'évaluation des projets CPP	Mobilisation de ressources adéquates pour le CPP
Produit 2 : L'approvisionnement et la distribution des intrants, équipements, produits phyto et zoo sanitaires sont renforcés	Nombre de Boutiques d'intrants créées et opérationnelles ; Taux d'utilisation des engrais/Ha ; Taux d'utilisation des semences améliorées ; Nombre de producteurs et éleveurs touchés	A déterminer pour la zone cible	A déterminer	Rapports d'activité Projet CPP Rapports d'évaluation des projets CPP	<b>Risques</b> Instabilité institutionnelle Instabilité sociopolitique nationale / sous régionale Insécurité dans les régions du pays
Produit 3 : Les systèmes de production avec maîtrise de l'eau sont promus.	Taux de mise en valeur des superficies irriguées ; Nombre de bénéficiaires Evolution des productions des cultures irriguées	100 000 ha de superficies sous irrigation Productions initiales à déterminer pour les groupes cibles	A déterminer	Rapports d'activité Projet CPP Rapports d'évaluation des projets CPP Documents d'étude	Aléas climatiques sévères Catastrophes naturelles Mauvaise coordination de l'aide
Produit 4 : La lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontalières est renforcée	Taux de réduction des pertes de production dues aux ravageurs et maladies transfrontalières ; Evolution des foyers des maladies animales transfrontalières	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activité Projet CPP Rapports d'évaluation des projets CPP Rapports services Ministères Agriculture et Elevage	
Effet 6 Les revenus des petits producteurs sont améliorés	Nombre de Projets ; Nombre de ménages touchés ; Ressources mobilisées ; Evolution des revenus	A déterminer selon les zones d'intervention	A déterminer	Rapports d'activité Projet ; Rapports d'évaluation des projets ; Documents d'études	
Produit 1 : Les capacités de conservation, de stockage et de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques sont améliorées;	Nombre de bénéficiaires Volume ou quantité des produits transformés Evolution de la quantité et /qualité des produits	A déterminer	30% des produits maraichers transformés ou mieux conservés par les bénéficiaires ciblés	Rapports d'activité Projets ; Rapports d'évaluation projets	
Produit 3. : La mise en marché des produits agricoles et agroalimentaires par les organisations et associations paysannes est	Evolution de la quantité et diversité de produits agricoles et agroindustriels mis sur le marché ; Nombre de contrats négociés	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activité Projet CPP Rapports d'évaluation projets ; Documents d'enquête	

### Priorité 3 CPP : Renforcement des capacités des institutions publiques et privées du secteur rural

<b>Priorités nationales I3N (PS 5) : Animation, Coordination de la SDA/C /SAN et impulsion des réformes, mobilisation de ressources, renforcement des capacités</b>					
<b>Effet 1.2 UNDAF (2009-2013) :</b> La prévention et la gestion des crises alimentaires et catastrophes naturelles sont assurées par des dispositifs Nationaux, régionaux, départementaux, communaux et communautaires efficaces					
<b>Effet 2 UNDAF (2014-2018) :</b> D'ici à 2018, les institutions nationales, régionales et locales appuyées utilisent des systèmes et mécanismes adaptés pour la prévention/gestion des risques/ catastrophes, la gestion durable de l'environnement et de la sécurité alimentaire					
<b>Actions</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Situation de référence</b>	<b>Cibles</b>	<b>Source/moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses et risques</b>
Priorité3 : Renforcement des capacités des institutions publiques et privées du secteur rural	Evolution de la part du budget alloué aux investissements agricoles et de sécurité alimentaire. Taux d'exécution des projets d'investissements dans le secteur agricole. Evolution du nombre de projets responsabilisant ou impliquant les faitières d'OP	A déterminer	A déterminer	Lois de Finance Documents d'études Rapports d'évaluation des projets Rapports d'activités ou d'études du HC3N	<b><u>Hypothèse</u></b>  Mise en œuvre du PDES et de l'I3N  Concrétisation des annonces des partenaires faites à la Table Ronde de novembre 2012 à Paris
Effet 7 : Des stratégies, programmes et projets de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont élaborés	Nombre de Projets mis en œuvre Volumes de Ressources mobilisée	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activité Projet CPP Rapports d'évaluation des projets CPP Rapports HC3N	Mobilisation de ressources adéquates pour le CPP
Produit 1 : Les capacités de formulation des politiques, programmes et projets des institutions publiques sont renforcées.	Nombre et diversités des mesures adoptées Nombre des institutions et ministères concernés Nombre de projets élaborés et exécutés	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activité Projet CPP Rapports d'évaluation des projets CPP Rapports HC3N	<b><u>Risques</u></b>  Instabilité institutionnelle
Produit 2 : Les capacités des organisations paysannes en matière d'analyse et de mise œuvre des politiques et programmes sont renforcées	Nombre de documents de réflexion ou de plaidoyer élaborés par les OP Nombre de projets élaborés et exécutés	A déterminer	A déterminer	Rapports d'activité Projet CPP Rapports d'évaluation des projets CPP Rapports OP	Instabilité sociopolitique nationale / sous régionale Insécurité dans les régions du pays  Aléas climatiques sévères Catastrophes naturelles  Mauvaise coordination de l'aide



## ANNEXE 3 : COUT DETAILLE DU CPP

	Coût estimatif en USD	Financement acquis en USD	Financement recherché en USD	2013	2014	2015	2016
<b>Priorité 1</b>	40 321 800	8 982 000	31 339 800	6 314 800	15 154 800	10 181 800	8 670 400
<b>Effet 1 Les capacités d'anticipation des crises alimentaires et catastrophes naturelles sont renforcées</b>	8 640 000	410 000	8 230 000	610 000	5 360 000	410 000	2 260 000
<b>Produit 1 : Les capacités d'adaptation des populations vulnérables au changement climatique sont améliorées</b>	1 640 000	410 000	1 230 000	410 000	310 000	410 000	510 000
o faciliter la concertation entre parties prenantes ;	800 000	200 000	600 000	200 000	100 000	200 000	300 000
o appuyer l'opérationnalité des structures locales de prévention et de gestion des crises ;	400 000	100 000	300 000	100 000	100 000	100 000	100 000
o contribuer à l'amélioration des outils et méthodes de collecte et traitement des données et informations agricoles et socioéconomiques et à la préparation des réponses éventuelles ;	200 000	50 000	150 000	50 000	50 000	50 000	50 000
o produire des informations régulières sur la situation acridienne et autres maladies transfrontalières.	200 000	50 000	150 000	50 000	50 000	50 000	50 000
contribuer à la préparation ou actualisation des plans de contingence au niveau national et local et à l'élaboration des plans de soutiens aux populations vulnérables.	40 000	10 000	30 000	10 000	10 000	10 000	10 000
<b>Produit 2: La création de stocks de sécurité de semences et de réserves d'aliments bétail est facilitée</b>	7 000 000	-	7 000 000	200 000	5 050 000	-	1 750 000
o Constituer des stocks de réserve de semences de qualité pour les principales cultures pluviales.	4 000 000	-	4 000 000	50 000	3 050 000	-	900 000
o Constituer des stocks d'aliments de bétail dans les zones à risque de déficit fourrager.	3 000 000	-	3 000 000	150 000	2 000 000	-	850 000
<b>Effet 2 – Les moyens de subsistance des populations vulnérables sont préservés</b>	30 141 800	8 562 000	21 579 800	5 444 800	9 344 800	9 271 800	6 080 400
<b>Produit 1 : Les capacités d'adaptation des populations vulnérables au changement climatique sont améliorées</b>	5 700 000	-	5 700 000	200 000	2 000 000	2 000 000	1 500 000
Promouvoir la gestion durable des terres et des ressources naturelles à travers la mise à l'échelle de nombreuses bonnes pratiques (CES/DRS, variétés à cycle court, restauration des terres pastorales ...)	5 700 000	-	5 700 000	200 000	2 000 000	2 000 000	1 500 000
<b>Produit 2: Les capacités productives des ménages vulnérables sont réhabilitées</b>	21 832 600	8 035 000	13 797 600	4 617 400	6 617 400	6 644 400	3 953 400
o Appuyer les ménages vulnérables d'agricultrices/agriculteurs en intrants agricoles et petit matériel ;	10 945 000	3 535 000	7 410 000	2 470 000	3 470 000	3 470 000	1 535 000
o Promouvoir la petite irrigation en particulier pour les femmes et les jeunes ;	3 500 000	500 000	3 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	500 000
Soutenir les agropasteurs et pasteurs en Kit-élevage (noyau reproducteur, aliments bétail, bloc nutritionnels, intrants zootechniques et médicaments vétérinaires).	7 387 600	4 000 000	3 387 600	1 147 400	2 147 400	2 174 400	1 918 400
<b>Produit 3 : Le pouvoir d'achat et d'ajustement des ménages vulnérables est augmenté</b>	2 609 200	527 000	2 082 200	627 400	727 400	627 400	627 000
Soutenir les populations vulnérables par des filets sociaux (transfert	500 000		500 000	100 000	200 000	100 000	100 000

direct de Cash et Cash For Work, Banques céréalières ...)		-					
Appuyer des activités génératrices de revenus des groupes cibles (embouche, petit commerce ...)	2 109 200	527 000	1 582 200	527 400	527 400	527 400	527 000
<b>Effet 3 - L'état nutritionnel des ménages d'agriculteurs, pêcheurs, pasteurs et agro-pasteurs est amélioré.</b>	<b>1 540 000</b>	<b>10 000</b>	<b>1 530 000</b>	<b>260 000</b>	<b>450 000</b>	<b>500 000</b>	<b>330 000</b>
<b>Produit 1 : La consommation d'aliments à haute valeur nutritive par les ménages ruraux est augmentée</b>	<b>1 000 000</b>	<b>10 000</b>	<b>990 000</b>	<b>80 000</b>	<b>330 000</b>	<b>330 000</b>	<b>260 000</b>
promouvoir l'utilisation de fruits et légumes, de légumineuses alimentaires, de produits d'origine animale (lait, poisson, viande, oeufs ...) dans les régimes alimentaires.	150 000	-	150 000	50 000	50 000	50 000	-
Assurer l'hygiène alimentaire et l'éducation nutritionnelle des ménages cibles ;	100 000	10 000	90 000	30 000	30 000	30 000	10 000
Faciliter l'introduction de la nutrition dans les activités pratiques et productives (jardins, fermes, poulaillers ...) des établissements scolaires.	750 000	-	750 000	-	250 000	250 000	250 000
<b>Produit 2: La prise en compte de la nutrition dans les politiques, programmes et projets de développement agricole est promue</b>	<b>540 000</b>	<b>-</b>	<b>540 000</b>	<b>180 000</b>	<b>120 000</b>	<b>170 000</b>	<b>70 000</b>
Appuyer les ministères de l'Agriculture, de l'élevage et de l'environnement à intégrer la Nutrition dans leur stratégie d'intervention ;	480 000	-	480 000	160 000	100 000	150 000	70 000
Appuyer la formulation de programmes et projets prenant en compte la prévention de la malnutrition.	60 000	-	60 000	20 000	20 000	20 000	-
<b>Priorité 2</b>	<b>10 138 700</b>	<b>2 258 700</b>	<b>7 880 000</b>	<b>1 445 000</b>	<b>3 255 000</b>	<b>2 825 000</b>	<b>2 613 700</b>
<b>Effet 1 : La productivité des systèmes de production agro-sylvo-pastorale et halieutique est accrue</b>	<b>8 153 700</b>	<b>2 083 700</b>	<b>6 070 000</b>	<b>820 000</b>	<b>2 760 000</b>	<b>2 350 000</b>	<b>2 223 700</b>
<b>Produit 1 l'Accès des productrices, des producteurs et de leurs organisations à l'information, aux innovations et bonnes pratiques est assuré.</b>	<b>1 383 700</b>	<b>583 700</b>	<b>800 000</b>	<b>300 000</b>	<b>400 000</b>	<b>400 000</b>	<b>283 700</b>
o Capitaliser et partager les innovations et bonnes pratiques en appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;	1 000 000	500 000	500 000	200 000	300 000	300 000	200 000
o Porter à l'échelle les champs écoles paysans et champs écoles pastoraux et les clubs d'écoute communautaires.	383 700	83 700	300 000	100 000	100 000	100 000	83 700
<b>Produit 2: Les systèmes d'approvisionnement et de distribution des intrants, équipements, produits phyto et zoo sanitaires sont renforcés.</b>	<b>4 790 000</b>	<b>810 000</b>	<b>3 980 000</b>	<b>420 000</b>	<b>1 780 000</b>	<b>1 320 000</b>	<b>1 270 000</b>
o Appuyer le développement de la filière semencière.	2 250 000	500 000	1 750 000	250 000	750 000	750 000	500 000
o Promouvoir la consolidation et l'extension des réseaux de boutiques d'intrants agricoles et d'équipements, banques d'aliments-bétail ... ;	1 440 000	290 000	1 150 000	150 000	500 000	540 000	250 000
o Faciliter l'accessibilité aux intrants à travers le crédit warranté et des mécanismes de fonds de garantie ;	1 000 000	-	1 000 000	-	500 000	-	500 000
o Promouvoir le développement de services de proximité (artisans, brigadiers phytosanitaires, services vétérinaires privés de proximité ...).	100 000	20 000	80 000	20 000	30 000	30 000	20 000
<b>Produit 3: Les systèmes de production avec maîtrise ou économie de l'eau sont promus.</b>	<b>1 750 000</b>	<b>640 000</b>	<b>1 110 000</b>	<b>70 000</b>	<b>500 000</b>	<b>550 000</b>	<b>630 000</b>
o Promouvoir la petite irrigation à faible coût	1 630 000	630 000	1 000 000	-	500 000	500 000	630 000

o Promouvoir l'utilisation de techniques d'économie d'eau dans les exploitations agricoles.	120 000	10 000	110 000	20 000	-	50 000	50 000
<b>Produit 4 La lutte contre les ravageurs des plantes et les maladies animales transfrontalières est renforcée</b>	<b>230 000</b>	<b>50 000</b>	<b>180 000</b>	<b>30 000</b>	<b>80 000</b>	<b>80 000</b>	<b>40 000</b>
o Appuyer la surveillance et la lutte antiacridienne ;	110 000	50 000	60 000	30 000	30 000	30 000	20 000
Appuyer le suivi et le contrôle des maladies animales transfrontalières.	120 000	-	120 000	-	50 000	50 000	20 000
<b>Effet 2 : Les revenus des petits producteurs sont améliorés</b>	<b>1 985 000</b>	<b>175 000</b>	<b>1 810 000</b>	<b>625 000</b>	<b>495 000</b>	<b>475 000</b>	<b>390 000</b>
<b>ü Produit 1: Les capacités de conservation et de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques sont améliorées.</b>	<b>825 000</b>	<b>175 000</b>	<b>650 000</b>	<b>325 000</b>	<b>175 000</b>	<b>175 000</b>	<b>150 000</b>
o Promouvoir des techniques de conservation et de stockage des produits agropastoraux et halieutiques au niveau des petits producteurs;	475 000	25 000	450 000	275 000	75 000	75 000	50 000
o Appuyer les femmes et les organisations de producteurs dans la transformation des produits agro-sylvo-pastoraux ?	350 000	150 000	200 000	50 000	100 000	100 000	100 000
<b>ü Produit 2 : La mise en marché des produits agricoles et agroalimentaires par les organisations et associations paysannes est appuyée.</b>	<b>1 160 000</b>	<b>-</b>	<b>1 160 000</b>	<b>300 000</b>	<b>320 000</b>	<b>300 000</b>	<b>240 000</b>
o Promouvoir une démarche « chaîne de valeur » de filières porteuses au niveau des Organisations Paysannes.	390 000	-	390 000	100 000	100 000	100 000	90 000
o Promouvoir les achats locaux et institutionnels de produits agricoles et pastoraux	750 000	-	750 000	200 000	200 000	200 000	150 000
o Faciliter l'accès aux informations de marché (prix, opportunités commerciales).	20 000	-	20 000	-	20 000	-	-
<b>Priorité 3</b>	<b>750 000</b>	<b>400 000</b>	<b>350 000</b>	<b>240 000</b>	<b>300 000</b>	<b>140 000</b>	<b>70 000</b>
<b>Effet 1 : Des stratégies, programmes et projets de développement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont élaborés</b>	<b>750 000</b>	<b>400 000</b>	<b>350 000</b>	<b>240 000</b>	<b>300 000</b>	<b>140 000</b>	<b>70 000</b>
<b>Produit 1 : Les capacités de formulation des politiques, programmes et projets des institutions publiques sont renforcées.</b>	<b>400 000</b>	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>	<b>140 000</b>	<b>150 000</b>	<b>80 000</b>	<b>30 000</b>
o Assister les institutions publiques dans l'analyse et l'élaboration des politiques et stratégies de développement rural et de sécurité alimentaire et nutritionnelle	200 000	100 000	100 000	100 000	50 000	50 000	30 000
o Appuyer la formulation des programmes et projets d'investissements de l'initiative 3N.	200 000	100 000	100 000	70 000	100 000	30 000	-
<b>Produit 2 : Les capacités des organisations paysannes en matière d'analyse et de mise œuvre des politiques et programmes sont renforcées –</b>	<b>350 000</b>	<b>200 000</b>	<b>150 000</b>	<b>100 000</b>	<b>150 000</b>	<b>60 000</b>	<b>40 000</b>
o Appuyer les faïtières d'organisations d'agriculteurs et de pasteurs à accéder et à développer des systèmes d'information au bénéfice de leurs membres,	150 000	100 000	50 000	50 000	50 000	30 000	20 000
o Former les Organisations de Producteurs dans l'analyse des politiques, la formulation et la gestion des projets.	200 000	100 000	100 000	50 000	100 000	30 000	20 000
<b>Total</b>	<b>51 210 500</b>	<b>11 640 700</b>	<b>39 569 800</b>	<b>7 999 800</b>	<b>18 709 800</b>	<b>13 146 800</b>	<b>11 354 100</b>

## ANNEXE 4 : PLAN D'ACTION DE MOBILISATION DES RESSOURCES

Réalisation	Produits	Activité	Responsable	Calendrier
<b>R1.</b> Développer une communication active auprès des coopérations bilatérales et multilatérales ainsi que les ONG internationales intervenant au Niger dans les domaines du mandat de la FAO ;	P1.1. La FAO élabore une stratégie de communication opérationnelle et les principaux PTF intervenant dans le secteur du développement rural et de la sécurité alimentaire sont mieux informés et impliqués dans le CPP	A1.1.1. Analyser les documents stratégiques et cadres d'intervention des principaux PTF et faire le lien avec les domaines prioritaires du CPP	FAOR/HC3N/Ministères concernés	Janvier 2013- février 2013
		A1.1.2. Organiser des réunions d'information avec les PTF sur les domaines prioritaires du CPP et ses liens avec les priorités nationales et les domaines d'intervention des PTF	FAOR/HC3N/Ministères concernés	A partir de février 2013
		A1.1.3. Réaliser des émissions sur la FAO et les diffuser des émissions sur les médias nationaux (télévisions, radios, presses écrites)	FAOR	A partir de février 2013
		A.1.14. Organiser des réunions d'information avec les parties prenantes nationales afin de mieux faire connaître les domaines prioritaires et les produits du CPP et les objectifs de mobilisation de ressources	FAOR/HC3N/Ministères concernés	A partir de février 2013
	P1.2. Un environnement favorable a été créé dans lequel : a) les partenaires reconnaissent la valeur de la collaboration avec la FAOR et b) leur contribution bénéficie d'une visibilité maximale	A.1.2.1 Organiser des visites conjointes sur le terrain pour montrer les résultats des activités à valeur ajoutée auxquels les PTF contribuent	FAOR/HC3N/Ministères concernés	Permanent
		A.1.2.2 Créer une image forte de l'Organisation et du CPP en liant les stratégies de partenariat et de communication à la stratégie de mobilisation et de gestion des ressources	FAOR	Permanent

Réalisation	Produits	Activité	Responsable	Calendrier
<b>R2.</b> Mettre en œuvre par le Gouvernement et la FAO une offensive concertée de mobilisation de ressources axée sur un plaidoyer efficace auprès des donateurs traditionnels et la recherche de nouveaux partenaires financiers ;	P.2.1. Les domaines prioritaires et les besoins en ressources définis dans le CPP sont mieux connus et des PTF sont identifiés	A.2.1.1. Elaborer des notes conceptuelles spécifiques pour chaque PTF, sur les domaines d'intérêt commun avec le CPP	FAOR/HC3N/Ministères concernés	Février-Avril 2013
		A.2.1.2. Consulter chaque PTF (Organiser des réunions, envoyer des requêtes avec les notes conceptuelles aux partenaires)	FAOR	A partir de mars 2013
		A.2.1.3 Faire le suivi des requêtes transmises aux PTF	FAOR	Janvier 2013-février 2013
		A.2.1.4. Organiser localement une table ronde des bailleurs de fonds	FAOR/HC3N/Ministères concernés /CRSNU	Mai 2013
<b>R3.</b> Mettre l'accent sur une coopération renforcée avec les agences du SNU, notamment à travers des programmes conjoints et des accords spécifiques de coopération ;	P3.1. L'UNDAF est mis à profit pour opérationnaliser le « ONE UN » et le « DELIVERY AS ONE », la mobilisation des ressources est renforcée	A3.1.1. Mettre en place des procédures pour la mobilisation de ressources conjointes	FAOR/UNCT	Permanent
	P3.2. Le leadership et les avantages comparatifs de la FAO sont affirmés et sa participation dans les programmes conjoints est renforcée	A3.1.2. Définir, valider et mettre en œuvre des accords de partenariat avec les agences du SNU	FAOR/UNCT	Permanent
<b>R4.</b> Expérimenter et développer le système de Trust Fund Unilatéral (UTF) avec le Gouvernement.	P4.1. Le Gouvernement est informé sur les mécanismes des UTF et les ressources sont mobilisées	A.4.1.1. Mettre en place un mécanisme de participation de la FAO à la mise en œuvre des programmes et projets financés à travers les fonds de l'Etat et des PTF	FAOR/MP/DC/AT/HC3N/Ministères/ PTF	Permanent
		A.4.1.2. Formuler des projets d'assistance technique à financer par le Gouvernement	FAOR/Coordination nationale CPP	Novembre-Décembre 2013

## **ANNEXE 5 : CADRE STRATEGIQUE DE LA FAO**

### **VISION**

Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie des populations, notamment des pauvres, et cela de manière durable en termes économiques, sociaux et environnementaux.

### **OBJECTIFS STRATEGIQUES DE LA FAO**

- SO1. Eradiquer la Faim, l'Insécurité Alimentaire et la Malnutrition.
- SO2. Intensifier et améliorer la fourniture de biens et services provenant de l'agriculture, de la foresterie et des pêches de manière durable.
- SO3. Réduire la pauvreté rurale.
- SO4. Veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires inclusifs et plus efficaces aux niveaux local, national et international.
- SO5. Améliorer la résilience des moyens de subsistance face aux menaces et aux crises.

### **OBJECTIFS FONCTIONNELS DE LA FAO**

- X. Collaboration efficace avec les Etats membres et les parties prenantes
- Y. Administration efficace et efficiente

### **FONCTIONS ESSENTIELLES DE LA FAO**

- a) Fournir des perspectives à long terme et jouer un rôle de chef de file dans le suivi et l'évaluation des tendances en matière de sécurité alimentaire, d'agriculture, de pêches et de forêts.
- b) Stimuler l'établissement, la dissémination et l'application d'informations et connaissances, y compris des statistiques.
- c) Négocier des instruments internationaux, établir des normes et directives volontaires, appuyer l'élaboration d'instruments juridiques nationaux et favoriser leur mise en œuvre.
- d) Elaborer des options et avis en matière de politiques et stratégies.
- e) Fournir un appui technique pour :
  - f) favoriser le transfert de technologies ;
  - g) servir de catalyseur du changement ;
  - h) renforcer les capacités, en particulier pour les institutions rurales.
- i) Procéder à un plaidoyer et à des communications pour mobiliser la volonté politique et promouvoir la reconnaissance mondiale des actions requises dans les domaines relevant du mandat de la FAO.
- j) Favoriser l'adoption d'approches interdisciplinaires et novatrices intégrées dans les travaux techniques de l'Organisation et dans les services d'appui.
- k) Travailler dans le cadre de partenariats et d'alliance vigoureux lorsqu'une action conjointe est nécessaire.



**ANNEXE 6 : PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES DE L'INITIATIVE 3N**

Programme Prioritaires (PIP)	(Produits ou SPO de I3N)	Actions
•PIP- 1 : Amélioration de la Productivité et des revenus agricoles par la maîtrise de l'eau.	SPO1 Les superficies des terres irriguées sont réhabilitées (AHA)	Assurer la réhabilitation physique des terres
		Assurer la mise en valeur des terres réhabilitées
		Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement
		Renforcer le dispositif de suivi des ressources en eau et en terre
	SPO2. Les nouvelles superficies des terres irriguées sont mises en valeur	Réaliser de nouveaux aménagements hydro agricoles
		Assurer la mise en valeur des terres aménagées
		Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement
		Renforcer le dispositif de suivi des ressources en eau et en terre
	SPO3. La petite irrigation familiale, individuelle et collective, est développée	Réaliser des petits périmètres irrigués pour le maraichage et l'arboriculture fruitière
		Assurer la mise en valeur des petits périmètres irrigués
		Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement
		Réaliser / réhabiliter des ouvrages de mobilisation de l'eau
•PIP-2 : Modernisation des systèmes de cultures pluviales et des filières pour la Sécurité alimentaire et nutritionnelle.	SPO4. Accessibilité des producteurs aux facteurs de production	Renforcer le dispositif de suivi des ressources en eau et en terre
		Faciliter l'accès aux intrants agricoles des producteurs
		Faciliter l'accès aux financements des producteurs
	SPO5. Accessibilité des producteurs aux technologies et informations	Constituer des stocks de semence de sécurité
		Renforcer les capacités d'intervention des services de protection des végétaux
•PIP-3 : Sécurisation des systèmes de production animales	SPO6. Les productions animales sont sécurisées	Mettre en place des banques d'aliments du bétail (BAB)
		Réaliser des Puits pastoraux
		Réaliser des Forages pastoraux
		Réhabiliter des Puits pastoraux
		Réhabiliter des forages pastoraux
		Renforcer les dispositifs maladies du cheptel et de surveillance épidémiologique
		Renforcer les dispositifs de surveillance épidémiologique
		Promouvoir l'installation de services vétérinaires privés
		Construire les parcs couloirs de vaccination (PCV)
		Construire et équiper les Cellules d'Intervention
PIP-4 :Intensification des productions animales à cycle long	SPO7. Les productions animales sont intensifiées (cycle long)	Vulgariser l'ordonnance relative au pastoralisme
		Promotion de la filière laitière périurbaine
		Installer les fermes modernes d'élevage (ferme)
		Promouvoir l'embouche bovine et ovine
		Promouvoir les cultures fourragères (Ha)
•PIP-5 : Promotion des filières avicoles et piscicoles	SPO7. Les productions animales sont intensifiées (cycle court)	Améliorer les races locales
		Renforcement du dispositif de lutte contre les principales maladies aviaires
		Promotion du petit élevage familial
		Appui à la promotion des fermes avicoles modernes
		L'appui à la promotion de la pêche et la pisciculture
•PIP-6 : Gestion durable des terres et des écosystèmes	SPO8. Les terres et la biodiversité sont durablement gérées	Restauration des terres dégradées
		Lutte contre l'ensablement des cuvettes et plans d'eau
		Reboisement des espèces utilitaires
		Développement de l'agroforesterie
		Promotion de l'économie d'énergie
		Lutte contre les plantes envahissantes
		Lutte contre les facteurs humains de dégradation (Lutte contre les feux de brousse)
		Gestion des écosystèmes particuliers notamment les zones humides, les espèces sensibles, les espaces verts
	- SPO10. Les réformes d'appui au développement des productions forestières sont apportées	Installation des banques de semences forestières
		Elaboration des outils de planification et gestion des forêts
		Renforcement des capacités institutionnelles (Formations techniques Equipement des services et populations, infrastructures techniques, réformes juridiques)
		Mise en place de mécanisme de gestion et de suivi évaluation des ressources forestières urbaines et périurbaines
		Développement de la recherche forestière
		Vulgarisation des résultats de recherche forestière
		Valorisation des connaissances et pratiques endogènes de gestion de la biodiversité
		Conclusion des accords de cogestion des parcs nationaux et réserves avec les collectivités territoriales
•PIP-7 : Valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux et non ligneux	SPO9. Les produits forestiers, ligneux et non ligneux, sont valorisés	Développement l'écotourisme
		Valoriser les productions ligneuses et non ligneuses
		Développer le secteur privé lié à la foresterie
PIP-8 - Transformation et Commercialisation des Produits	SPO11. Les industries agroalimentaires existantes sont mises à niveau	Moderniser les outils de production
		Améliorer les systèmes de gestion des unités de transformation
	SP12. Les nouvelles unités de	Créer des unités artisanales de transformation

	<b>transformation des produits agropastoraux sont créées</b>	Créer des unités semi industrielles de transformation Créer des unités modernes de transformation Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement Renforcer la recherche/vulgarisation
	<b>SP13. Les marchés des produits agricoles et agroalimentaires sont opérationnels</b>	Appuyer le développement d'infrastructures de mise en marché collective Appuyer le développement d'infrastructures sur certains marchés importants Appuyer la mise en place de systèmes d'information performants sur les produits agricoles Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement
	<b>SP14. Le transport des produits agricoles et agroalimentaires est facilité</b>	Appuyer les organisations de producteurs Appuyer certains transporteurs Réaliser des pistes rurales
<b>•PIP-9 : Prévention et gestion des crises alimentaires</b>	<b>SPO15. Prévention des crises alimentaires et catastrophes naturelles</b>	Coordonner les interventions du DNPCCA Assurer le fonctionnement de la Plateforme Nationale pour la Prévention et la Réduction des Risques de Catastrophes (PFN/PRRC) Assurer une communication autour des actions du DNPCCA et des partenaires Participer à la mutuelle Africaine d'assurance des Risques de Catastrophes naturelles Renforcer le système d'alerte précoce et de prévention des catastrophes Réactualiser les outils d'identification des zones vulnérables, de suivi permanent de la vulnérabilité et des risques de catastrophes Renforcer les capacités de prévention et de réduction des risques de catastrophes des populations vulnérables par la généralisation des OSV et SCAP-RU Améliorer les autres systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SIMB; SIMA, EPER; SINS; Sites Pastoraux, Prévisions saisonnières...) Elaborer un système intégré et adapté de suivi-évaluation Réaliser des enquêtes et études spécifiques Réaliser des évaluations périodiques conjointes des actions d'atténuation mises en œuvre dans le cadre des plans de soutiens annuels .
	<b>SPO16. Prise en charge et gestion des crises alimentaires et catastrophes naturelles</b>	Améliorer les stocks locaux de gestion de crises (Stocks communaux et banques céréalières) Mettre en place un stock national de réserve d'aliments pour bétail (SNAB) à hauteur 25000 tonnes Renforcer les capacités des acteurs du dispositif à tous les niveaux (national, régional, sous régional, communal et local) sur la gouvernance des stocks alimentaires et des filets sociaux Renforcer les actions d'atténuation des crises (filets sociaux, BC, BAB, CFW, FFW, transfert d'argent, DGC, VCPM, nutrition (en situation d'urgence), bandes pare-feux, semences d'urgence...) Favoriser le déstockage stratégique et la distribution sociale des animaux Développer la culture de redevabilité et l'autopromotion en situation d'urgence Renforcer les capacités de relèvement/réhabilitation des populations victimes des catastrophes
<b>•PIP-10 : Prévention et Prise en charge de la Malnutrition</b>	<b>SP017. Prévention des différentes formes de malnutrition</b>	L'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) y compris dans le contexte du VIH et des situations d'urgences Alimentation de l'adolescente, de la femme enceinte et femme allaitante Lutte contre les carences en micronutriments Communication intégrée pour la nutrition Sécurité sanitaire des aliments Renforcement de la participation communautaire en faveur de la nutrition Recherches et renforcement de capacité dans le domaine de la nutrition Renforcement de la collaboration avec les autres secteurs intervenant dans le domaine de la Nutrition Suivi- évaluation
	<b>SPO18. prise en charge des différentes formes de malnutrition aiguës</b>	Dépistage actif de la sous nutrition Prise en charge de modérés chez les enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes au niveau des formations sanitaires Prise en charge de la sous-nutrition aigüe sévère sans complication chez les enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes au niveau des formations sanitaires Prise en charge de la sous-nutrition aigüe sévère avec complication chez les enfants de moins de 5 ans au niveau communautaire Renforcement Système de référence et contre référence
<b>•PIP-11 : Renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'I3N.</b>	<b>SPO19 L'accès aux financements est facilité</b>	Elaboration et mise en œuvre d'une loi de programmation de financement de l'initiative Amélioration de l'accès des acteurs aux financements des SFD, BAGRI et IB

		Création d'un fonds d'investissement en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN)
		Réalisation des études spécifiques
	<b>SPO20. Les reformes sont impulsées et mises en cohérence avec les politiques et stratégies</b>	Elaboration des textes complémentaires
		Mise en cohérence et application des politiques et des stratégies
	<b>SPO21 Un système participatif de mobilisation et de responsabilisation des acteurs et parties prenantes est mis en place</b>	Promotion de l'information et mobilisation de la population et des parties prenantes
	<b>SPO22 La gestion et la coordination sont assurées</b>	Animation des organes d'orientation, de concertation et d'exécution
		Administration et fonctionnement du HC3N
		Mise en cohérence des systèmes sectoriels de suivi évaluation
	<b>SPO23 Le suivi et l'évaluation sont assurés</b>	Suivi de l'exécution
		Evaluation des effets et des impacts
		Bilans de mise en œuvre

PIP : Programme d'Investissement Prioritaire

SPO : Sous- Programme Opérationnel